LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 58 No 50 A — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 31 MARS 1971



Le député de St-Boniface, M. Laurent Desjardins, a annoncé vendredi dernier, qu'il se dissociait du gouvernement néo-démocrate de M. Schreyer et qu'il démissionnait comme adjoint législatif du premier ministre et comme directeur du Secrétariat des relations fédérales-provinciales. M. Desjardins a affirmé qu'il demeurait libéral indépendant et qu'il continuerait à appuyer M. Schreyer dans tout ce qui pourrait contribuer au bien commun des Manitobains. Exposant les motifs qui l'ont amené à prendre cette décision, M. Desjardins a déclaré qu'il ne se sentait pas prêt à accepter certaines orientations actuelles du parti néo-démocrate et que, depuis déjà quelque temps, il avait remarqué que certains membres du cabinet provincial ne lui faisaient plus confiance. Il n'a pas caché par ailleurs, son profond désaccord avec certaines déclarations des ministres Green et Borowski.

État de crise au Manitoba français ?

page 4



En Saskatchewan

page 5

Dans les centres manitobains

page 16-17

Mouvement d'insatisfaction chez les Franco-Manitobains:

Un contre-rallye pour protester contre la politique de miettes du Fédéral ?

On apprend qu'un rassemblement assez imposant de Franco-Manitobains est attendu à St-Boniface en fin de semaine. Selon des sources bien informées, il s'agirait d'un mouvement d'insatisfaction contre la "politique de miettes" que le gouvernement fédéral pratiquerait à l'endroit des minorités francophones du Canada.

Des Franco-Manitobains de tous milieux et de toutes conditions seraient particulièrement déçus d'un refus du Secrétaire d'Etat Gérard Pelletier d'accorder plus d'argent au programme de développement social mis sur pied par la Société Franco-Manitobaine. Selon un des organisateurs de rassemblement de la fin de semaine, qui a refusé d'être nommé, un bon nombre de Franco-Manitobains intéressés à l'épanouissement de la minorité francophone du Manitoba sont devenus impatients des lenteurs avec lesquelles le gouvernement fédéral distribue ses "miettes" aux minorités après leur avoir promis de les assister dans leurs programmes de relèvement et de développement social, linguistique et culturel.

Toujours selon la même source, une rencontre quasi-secrète qui a eu lieu le 26 février dernier à Winnipeg entre M. Gérard Pelletier, Secrétaire d'Etat, et des représentants de la collectivité franco-manitobaine n'aurait résulté qu'à une possibilité de quelques milliers de dollars supplémentaires pour aider la Société Franco-Manitobaine à réaliser un programme se chiffrant à plus de $300,000.

Des centaines de Franco-Manitobains trouveraient que l'exécutif de la S.F.M. manque de vigueur à l'endroit du gouvernement et ne fait pas son possible pour en exiger une aide plus conforme aux besoins et aux espoirs soulevés par les promesses mêmes du premier ministre Trudeau et du Secrétaire d'Etat Gérard Pelletier au lendemain de l'Affaire Rossillon, à l'automne de 1968.

On ne sait encore trop quelle forme doit prendre le rassemblement de samedi prochain. Les milieux officiels de la S.F.M. soupçonnent que quelque chose se prépare mais ils n'en ont reçu aucune indication précise.

Il semble même, selon les informations reçues, que le rassemblement se présente comme une sorte de "contre-rallye" pour éveiller les cadres actuels de la Société Franco-Manitobaine et des autres organismes du Manitoba français et à se prononcer de façon précise sur les orientations qu'ils entendent donner à l'ensemble de la collectivité francophone du Manitoba.



L'infirmière Bonnie Garlinski de l'Hôpital Général St-Boniface fait voir ici, l'insigne que les 1800 employés de l'hôpital porteront pour marquer le centenaire de la célèbre institution fondée par les Soeurs Grises en 1871. Le nouveau symbole représente l'hôpital érigé à l'embouchure de L'Assiniboine sur la Rouge.

Un ancien Manitobain publie 'L'Avenir d'une prédiction'

TROIS-RIVIERES — Le Père Gilles Lane, jésuite, vient de faire paraître aux Presses de l'Université du Québec un ouvrage intitulé "L'Avenir d'une prédiction". Le Père Lane est un ancien du Collège de St-Boniface. Il est aujourd'hui professeur au département de philosophie de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Le Père Lane destine "L'Avenir d'une prédiction" au philosophe et au savant qui s'intéresse à des questions formulées comme suit: "valeur de la science", "portée et limites de la recherche scientifique", "science et humanisme", etc. Cet ouvrage pourra également servir de base, de réflexion et de discussion ultérieure, aux professeurs de philosophie et des sciences et aux étudiants en cette matière.

Après avoir fait ressortir les désaccords sérieux entre les savants modernes au sujet, premièrement, de la nature du réel dont s'occupe le physicien et, deuxièmement, du rôle principal des théories scientifiques, l'auteur essaie de formuler une conception de la réalité physique plus conforme à l'expérience des chercheurs. "Une fois cette réalité physique mieux spécifiée, il nous sera plus facile de reconnaître le rôle des théories explicatives et d'entrevoir pourquoi leur élaboration et leurs confirmations apportent une certaine satisfaction au chercheur."

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

M. Arcel Aquin, 11, av. Pitcairn, St-Boniface, du 1er avril.

M. Jean Bérard, Notre-Dame-de-Lourdes, du 1er avril.

M. J.-Bruno Lajeunesse, 912, rue Lemay, Saint-Norbert, du 2 avril.

Rév. Père Ubald St-Martin, 200, av. de la Cathédrale, du 3 avril.

M. Roland Lachance, 626, rue St-Jean-Baptiste, du 4 avril.

M. Jean-M. Boissonneault, 50, rue Sadler, du 6 avril.

M. Gérard Freynet, Ste-Anne, du 6 avril.

M. l'abbé Florent Labonté, Haywood, du 6 avril.

M. Louis Marius, 63, baie Bibeau, du 6 avril.

M. Lionel Théberge, Ste-Anne, du 6 avril.

M. Albert-M. Vielfaure, La Broquerie, du 6 avril.

M. Fernand Desjardins, 615, rue Laflèche, du 7 avril.

M. Guy-D. Jubinville, St-Adolphe, du 7 avril.

Frère Fernand Marion, St-Jean-Baptiste, du 7 avril.

Mlle Lucienne Yarjau, Notre-Dame-de-Lourdes, du 7 avril.

Nomination à la Commission des Droits de l'Homme

M. Benoni F. Cyr, de St-Boniface, a été nommé récemment à la Commission manitobaine des Droits de l'Homme que le procureur de la province, M. Al Mackling, vient de former en vue de la protection des citoyens, des syndicats et des propriétaires.

La Commission examinera les plaintes qui lui seront présentées et verra s'il y a lieu d'entamer des poursuites judiciaires en vertu de la nouvelle loi sur les Droits de l'Homme adoptée à la dernière session de l'Assemblée législative.

M. Cyr est actif dans le mouvement ouvrier depuis de nombreuses années, soit à titre de membre du Syndicat des Menuisiers, du Conseil du Travail de la région de Winnipeg et de la Commission du Travail du Manitoba (1855-63). Il fit aussi partie du comité d'arbitrage de la Commission de l'Assurance-chômage.

Les autres membres de la nouvelle Commission des Droits de l'Homme sont: Mme Carolin Cramer, présidente, Mlle Beatrice A. Brigdent, Mme Irène McKay, MM. Herbert Platte, Frank Rehwald et Angus Spence.

labyrinthe

roro

No 30 Références lexique No 125

HORIZONTALEMENT: digestif, rancio, vin, orangeade, macon, kirsch, ale, gin, roro, madère, sirop, marc, jerdan, cola, whisky.

VERTICALEMENT: moka, tafia, thé, corton, picon, brandy, eau, punch, guignolet, cacao, malaga, verveine, café, anjou, pernod.

Les Intrépides à St-Lazare et Elie

La Chorale des Intrépides donnera un concert à Saint-Lazare samedi soir 3 avril. Le lendemain, dimanche 4 avril, elle se produira en la Salle Paroissiale de Elie. Les Intrépides ont donné leur grand concert annuel en la Salle du Centenaire vendredi dernier.

Bien parler c'est se respecter

RESPECTONS-NOUS * PARLONS FRANCAIS

Entendu sur les ondes le vendredi à 14 h 50. Bonne fête du "STAFF" Ste-Thérèse. Une expression de ce genre est à éviter complètement, car c'est une insulte au Français, vraiment une offense.

Tout d'abord, que veux dire "STAFF".

Bâton, mât, soutien, état major-personnel, et en ce qui nous concerne, personnel devait être employé. "STAFF" est aussi en anglais toujours une hampe (drapeau), une portée musicale.

Teaching staff,	Est le corps enseignant.
Editorial staff,	Rédaction d'un journal.
Clerical staff,	Personnel de bureau.

A remarquer qu'en Français, "clérical" est relatif au clergé, et à rien d'autre; aucune relation avec le "clerical" anglais. Il serait grand temps d'aller à l'encontre du minimum d'anglais exigé dans nos établissements français, et d'exiger un minimum de Français. Il faut que bilingue, qui signifie deux, soit deux à part entière, que l'un ne soit pas l'hybride de l'autre. Le Français n'est pas hispide, mais clair, précis et raffiné: Tellement complet ce Français qu'un Roi d'Angleterre disait: question commerce, je parle anglais; commander mes soldats, je parle allemand, mais pour parler aux femmes... toujours le Français. A l'exception du Canada, allez donc dire ceci, dans un pays francophone: l'honorable M. X et le "staff" Ste-Thérèse, du 2e plancher de l'hôpital Z, situé rue Main, souhaite bonne fête, etc, etc... Les gens à qui vous parlerez se regarderont, et se toucheront la tempe. Voici ce qu'il faudrait dire: M. X et le personnel de la section Ste-Thérèse, de l'hôpital Z, rue Principale... etc.

La semaine prochaine nous reviendrons, sur "honorable" et "plancher".

A.S.

Décès

ST-BONIFACE

Sr Eva-Marie

Le mercredi 24 mars 1971 est décédée à l'Hôpital de St-Boniface, Soeur Eva-Marie (Flavie Lachance), âgée de 69 ans. Née à St-Eustache, Manitoba, Soeur Eva-Marie entra chez les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie en 1929. A l'Académie St-Joseph depuis 1938, elle enseignait à l'Ecole Louis-Riel au moment de sa mort.

La défunte laisse dans le deuil deux frères, Zéphirin, d'Elie, Manitoba, et Joseph, de St-Eustache; deux soeurs, Mmes L. Lacroix et P. Goulet, également de St-Eustache.

La liturgie des défunts et les funérailles eurent lieu en la chapelle des Soeurs Oblates, le vendredi 26 mars, à 19 heures. Les concélébrants furent MM. les abbés Raymond Roy, curé, Lionel Bouvier et Edouard Bonin. L'inhumation se fit dans le cimetière de Saint-Boniface.

Les porteurs furent MM. R. Lachance, G. Lachance, C. Goulet, M. Goulet, L. Lacroix et M. Lacroix. Le Salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Filles d'Isabelle

Nos sincères remerciements à toutes celles qui nous reçoivent dans leur maison pour nos réunions et surtout à Sr Legal et aux Soeurs Grises qui nous ont reçues le soir de notre social, le mercredi 17 mars. Nous avons beaucoup joui d'un film très instructif, de jeux, de la présentation de cadeaux et d'un délicieux goûter.

La prochaine réunion d'affaires aura lieu chez Mme Floriane Ayotte, 500, rue Ritchot, le mercredi 7 avril, et à la soirée sociale chez Mme Marguerite Pelletier, 147, rue Bertrand, le mercredi 21 avril.

Jeanne Carrière
Rédactrice

—L'expérience... Une cicatrice. (Comtesse Diane)

REMERCIEMENTS

Les soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ainsi que les familles Lachance, Lacroix, Goulet et Lemieux remercient le personnel, les étudiants de l'Institut Collégial Louis-Riel et toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre lors du décès de Soeur Flavi Lachance (soeur Eva-Marie).

LA LOI DU PLUS FORT

La guerre des prix et le petit commerçant

Les gros mangent toujours les plus petits, c'est une loi de la nature qui s'applique fort bien dans le monde des affaires. C'est une question de survie et d'équilibre économique. Depuis quelque temps, on parle beaucoup



M. Guy MULAIRE

d'inflation, de guerre des prix, de consommateurs dupés.

Afin de mieux juger de la situation, nous avons cru bon de parler à quelques commerçants de St-Boniface. En particulier, à un employé d'une des grosses chaînes d'épicerie et à trois propriétaires indépendants.

Toute l'histoire commença en novembre dernier, lorsque Stunberg de la compagnie Dominion décida de baisser ses prix afin d'égaler ceux des magasins tels que Loco Mart et Econo Mart. Tous les autres marchands ont dû baisser leurs prix. La guerre était déclarée. Après, les prix ont continué à baisser, chacun voulant rencontrer les prix des autres afin de garder sa clientèle.

En parlant à un des employés d'une chaîne importante, nous avons appris que la situation n'était pas critique pour eux. "Nous, nous pouvons nous permettre de perdre un peu d'argent ici et là, mais le coup a été dur pour les petites épiceries du coin."

Il avoua tout de même qu'il leur fallut couper sur beaucoup de petits "extras" et sur le personnel. "Il nous a fallu trouver des méthodes de travail plus efficaces et moins coûteuses." Il expliqua que leur clientèle et leur façon de procéder étaient tout à fait différentes de celles des petits commerçants. "Plusieurs des personnes qui achètent ici, disait-il, viennent de la campagne et ne connaissent pas d'épicerie particulière, ils vont fréquenter naturellement les plus gros magasins. Un autre de nos avantages est la variété des produits que nous offrons. De plus, comme nous achetons en plus grande quantité, nous bénéficions d'une plus grande réduction des prix." Il ajouta que leur seul souci est de demeurer compétitifs tout en donnant le meilleur service possible. Ce monsieur estime qu'à peu près 60% de la population achète encore dans les petites épiceries.

UN SURPLUS DE MAGASINS

M. Guy Mulaire a un contrat avec la chaîne Tom Boy. Tout de même, il est propriétaire du magasin et jouit d'une certaine indépendance. La chaîne Tom Boy existe seulement dans l'Ouest du pays. "Le premier désavantage des petits commerçants, c'est qu'ils n'ont pas le pouvoir d'annonces des chaînes nationales ni leur pouvoir d'achat. Les produits leur coûtent moins cher donc ils peuvent se permettre de baisser les prix tout en faisant encore un profit. Les plus petits magasins pour rencontrer leur prix doivent subir un déficit." M. Mulaire explique qu'il ne peut pas jouer avec les prix, parce qu'ils sont connus des ménagères.

La clientèle est mi-anglaise, mi-française. "J'ai parfois l'impression que les Canadiens français hésitent à donner leur appui aux commerçants français." M. Mulaire ajoute: "Les gens, quand ils ont de l'argent en main, préfèrent aller dans un gros magasin. Quand ils n'en ont pas beaucoup ou qu'ils désirent seulement un ou deux articles, c'est alors qu'ils pensent au magasin du coin."

"Ce qui a provoqué la guerre des prix, c'est le surplus de magasins. Prenez, par exemple, à Winnipeg. Il y a treize magasins de gros quand il ne devrait y en avoir que trois ou quatre."

M. Mulaire affirme qu'il n'y a aucune loi pour protéger les petits commerçants. "La taxe commerciale n'est pas basée sur le profit annuel. Si un magasin s'installe près d'ici et m'enlève une partie de ma clientèle, baissant considérablement mon profit, on ne tient pas compte de ce changement et la taxe de commerce reste la même."

Mis à part le service personnel, il n'y a rien qui puisse attirer la clientèle. Le monde préfère l'atmosphère d'un gros magasin bien éclairé et spacieux.

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

M. Roch tient magasin depuis deux ans. Il dit que la guerre des prix ne l'a pas affecté de façon sensible. "Mon chiffre d'affaires est le même parce que j'ai une clientèle assez stable et certaines personnes font tous leurs achats ici. On reste ouvert sept jours par semaine et même les jours de congé. On est très occupé d'ordinaire ces jours-là."



M. Omer MARCOUX

M. Roch croit que les magasins du coin ne sont pas appelés à disparaître, parce que le service y est meilleur et nous avons un contact beaucoup plus proche avec nos clients. Tout dépend du service que l'on donne et du choix judicieux des produits.

DIVERSIFICATION

De plus en plus on voit sur les étalages de l'épicerie du coin de la vaisselle à vendre. C'est un début de diversification. M. Marcoux affirme qu'il est surprenant de voir comment ces articles se vendent bien. M. Marcoux se spécialise aussi un peu dans les produits canadiens français du Québec tels que la "graisse de rôti", la "tête de fromage" et les sauces St-Hubert. "Quelques clients ont demandé ces produits puis les Canadiens français ont très bien répondu."

M. Marcoux craint fort que les petites épiceries disparaissent bientôt si elles ne trouvent pas quelque chose pour attirer les clients. "Ce qui a remis sur pied les épiceries du coin au Québec, c'est la vente de la bière. Ce serait un avantage ici aussi. Présentement, on passe par une sorte de dépression avec la guerre des prix. Les petits marchands sont obligés de perdre de l'argent pour rencontrer les prix."

Déjà à Winnipeg, quelques épiceries ont dû fermer leurs portes. Aucune loi n'existe pour protéger les petits commerces. Ce sont les gros qui règlent les prix et les autres doivent suivre. Néanmoins, la question n'est plus aussi critique et les prix commencent à se stabiliser.

Irène Mahé

M. ROCH

EPITAPHE D'UN BUVEUR DE VIN:

Sous cette dalle funéraire
Repose Boissec, Zéphirin.
Il aima beaucoup le vin;
Le voilà maintenant dans la bière.

Concert de la Semaine Sainte

Les trois chorales du Précieux-Sang, de St-Jean-de-Brébeuf et des Saints-Martyrs-Canadiens présenteront un concert de musique sacrée, sous la direction de M. Gilbert Cormier, les 1er et 2 avril, en l'auditorium de l'Académie Ste-Marie, 550, Wellington Crescent, à 8 h p.m.

Au programme: "Les Sept Paroles du Christ" de Théodore Dubois, "He has borne our griefs" extrait du "Messie" de Haendel, "Alleluia" de Haendel et "Dear Land of Home" extrait de "Finlandia" de Jean Sibelius.

Les solistes seront: MM. Gilbert Cormier, baryton, Louis Gareau et Benjamin Provencher, ténors, Mlle Trudy Sawatsky et Mme Lise Provencher, soprani. M. Kenneth McLeod touchera l'orgue.

On peut se procurer des billets en composant 284-4244 ou 233-1905, ainsi qu'à la porte de l'auditorium le soir du concert.



ÉDITORIAL

État de crise au Manitoba français?

L'heure de vérité serait-elle sur le point de sonner pour les francophones du Manitoba? Un affrontement public et peut-être même brutal serait-il sur le point d'éclater entre ceux qui trouvent que l'on tourne en rond et ceux qui ne veulent pas de pots cassés, entre ceux qui veulent s'afficher Canadiens de langue française et ceux qui ont perdu pied et préfèrent se laisser assimiler par la masse anglophone, entre ceux qui veulent une présence française forte d'un bout à l'autre du pays et ceux qui, à la suite de la plupart des anglophones de l'Ouest, veulent la restreindre au Québec?

Depuis quelque temps on sent mijoter de l'insatisfaction et de l'impatience. Il semble même que quelque chose va éclater un de ces jours et que les Franco-Manitobains devront se déclarer une fois pour toutes pour un camp ou l'autre. La position "sur la clôture" deviendra intenable.

Au fond, les Franco-Manitobains traverseraient à l'heure actuelle une crise aiguë d'identité qui serait sur le point d'aboutir. Une chaîne d'événements les a conduits à une prise de décision qui les fera accepter ou rejeter ce qu'on pourrait appeler leur "vocation nationale". De quel côté la majorité penchera-t-elle? Il faudra probablement un certain temps avant de le savoir.

D'ailleurs, le problème ne se limite pas au domaine linguistique, culturel, politique et économique. Il revêt aussi une dimension religieuse. Un fossé assez profond sépare le clergé paroissial, surtout celui des campagnes, et un certain groupe de laïques plus particulièrement ceux qui ont participé aux travaux de la Commission Dumont. La mise en question du fonctionnement de certaines institutions par exemple les Caisses populaires, qu'on s'était habitué à considérer comme identifiées à la paroisse, a été interprétée chez plusieurs comme une mise en accusation de l'église paroissiale elle-même.

La mise en question du formalisme religieux ou de l'autoritarisme ecclésiastique passe pour de l'anti-cléricalisme. Certains francophones se désaffectent-ils de la pratique religieuse ou se permettent-ils des remarques outrancières, on les étiquette de qualificatifs presque diffamatoires et on en fait porter la responsabilité sur les objectifs et les structures de la Société Franco-Manitobaine!

C'est dans un tel climat que vit en ce moment une bonne partie de la collectivité franco-manitobaine. Il n'y aura donc pas lieu de s'étonner si quelque chose éclate et que chacun soit forcé d'abattre son jeu. On saura alors sur qui compter.

* * * *

Les milieux étudiants de l'Ouest ont invité ces derniers temps des personnalités québécoises bien connues pour leurs options indépendantistes: Michel Chartrand, René Lévesque et Laurier Lapierre.

On ne peut pas reprocher à ces hommes de ne pas avoir de convictions. Ils en ont et ils sont logiques avec eux-mêmes. De plus, ils savent exposer leurs points de vue même devant des gens qui ne les partagent pas.

Mais leurs propos ne sont guère encourageants pour nous, les francophones de l'Ouest. A les entendre, nous sommes bel et bien "finis".!

C'est à se demander si ce n'est pas justement cela que nos citoyens anglophones de l'Ouest veulent entendre en faisant venir ces conférenciers indépendantistes. Nous n'avons vu aucun journal anglophone de l'Ouest prendre la défense des minorités francophones et réfuter les déclarations de Messieurs Lévesque, Chartrand ou Lapierre. Les anglophones de l'Ouest semblent accepter comme un fait inévitable l'assimilation des francophones de l'Ouest. Ils semblent même approuver, au fond d'eux-mêmes, la séparation du Québec afin d'avoir un motif sérieux de se débarrasser de la présence française dans le reste du Canada.

Et comme la presse anglophone est omniprésente dans nos communautés francophones, il n'y a pas lieu de s'étonner que plusieurs des nôtres veuillent expédier vers le Québec tous ceux qui ont l'intention de garder leur identité même dans l'Ouest.

Il serait temps que la presse anglophone devienne plus authentiquement canadienne et fasse sa part pour promouvoir l'avenir des minorités francophones de l'Ouest en exhortant les gouvernements fédéral et provinciaux à y mettre un peu plus d'argent. Ne serait-ce pas un investissement capital pour le Canada?

J.-P. A.

NOS LECTEURS

Pétition pour une école pédagogique à St-Boniface

Monsieur le Rédacteur,

Je viens d'envoyer une lettre à l'honorable G. Pelletier pour appuyer les demandes des Franco-Manitobains pour l'établissement d'une école pédagogique au Collège de Saint-Boniface. Vous trouverez ci-inclus une copie de cette lettre.

Peut-être que vous pouvez publier cette lettre afin d'encourager les autres abonnés de "La Liberté" de faire de la pression auprès de M. Pelletier.

J'espère que vos efforts en faveur d'une école pédagogique seront couronnés de succès.

Je vous prie de croire à l'expression de mes meilleurs sentiments.

A. R. Kear

P.S.--J'aimerais suggérer l'organisation d'une pétition signée par les francophones en faveur d'une école pédagogique attachée au Collège de Saint-Boniface.

L'honorable
Gérard Pelletier, M. P.
Secrétaire d'Etat
Chambre des Communes
Ottawa, Ont.

Cher Monsieur le ministre,

Je vous écris cette lettre pour appuyer la demande des francophones du Manitoba pour la création d'une école pédagogique comme partie intégrale du Collège de Saint-Boniface.

Je suis convaincu que cette école est nécessaire pour l'épanouissement des francophones du Manitoba, pour produire des professeurs qualifiés d'enseigner le français, et pour assister à l'expansion du Collège de Saint-Boniface. Saint-Boniface, capitale des francophones de l'ouest, me paraît comme l'endroit idéal pour l'établissement d'une telle école.

Pour toutes ces raisons, je vous demande de recommander à vos collègues dans le cabinet d'établir une faculté ou une école pédagogique comme partie intégrale du Collège de Saint-Boniface.

Je vous prie de croire, cher Monsieur le ministre, à l'expression de mes sentiments respectueux.

A. R. Kear
Professeur auxiliaire
Université de Manitoba
20-3-71.

* * * * *

L'Église en évolution

Nous lisons dans "La Liberté" de cette semaine: l'Eglise en révolution... A mon humble avis ne devrions-nous pas dire: en évolution. Le bon pape Jean XXIII, en ouvrant Vatican II, disait: aggiornamento...; qui est assez difficile de traduire en langue courante. Nos amis anglophones disent: "rejuvenation..."; on voit en français: "renouveau, renouvellement".

Enfin, vous me demanderez: qu'est-ce qu'un ermite peut bien venir faire en cette galère? Je vous serais bien reconnaissant, si vous pouviez nous rendre service: en publiant dans votre estimé journal, comme auparavant, l'horaire complet de la télé CBWFT. De plus, ne pourrions-nous pas avoir comme autrefois les programmes de CKSB.

Veuillez me croire bien vôtre,

Un Ermite en 1971.
Winnipeg
28-3-71.

* * * * *

Des questions sur St-Malo

Monsieur le Rédacteur,

Pourriez-vous nous dire quel était votre but en faisant publier l'article du 10 mars 1971—article qui s'ingéniait à faire ressortir les lacunes de St-Malo, où vous déterrez des statistiques qui datent du temps de la dépression?

Si vous vouliez parler de St-Malo, pourquoi n'avez-vous pas publié quelque chose qui est à notre honneur tel que notre célèbre grotte, notre musée qui attire déjà de nombreux touristes, de la manière que tous les paroissiens ont coopéré pour organiser et réussir les fêtes du centenaire (sans l'aide du comité qui représente les Canadiens français)? Vous auriez aussi pu parler de notre presbytère neuf, de la manière qu'il a été construit et payé.

Avez-vous été demandé de venir à St-Malo? Si oui, par qui? Nous aimerions aussi savoir où vous avez pris ces informations vraies et fausses. Vous pouvez prendre des portraits à une croisée de chemin, mais quoi que vous nous pensez bien ignorants, n'essayez pas de nous faire croire que vos informations viennent du même endroit.

Avez-vous, M. le Rédacteur, l'intention d'abaisser de la sorte toutes les autres paroisses canadiennes françaises?

En attendant les réponses à toutes ces questions, je demeure un des jeunes paroissiens indignés.

Joël Gosselin
St-Malo
22-3-71.

N.D.L.R. – Si vous relisez attentivement l'article en question, en pesant bien chaque mot et sans vous laissez influencer par les grandes personnes, vous verrez qu'il fait honneur à la population de St-Malo, pour la bonne raison qu'à St-Malo les gens n'ont pas peur de se poser des questions, de chercher s'il n'y a pas moyen d'utiliser des formules nouvelles en vue d'avancer plus rapidement vers un avenir florissant. Il est tout à fait normal d'examiner le passé quand on planifie pour l'avenir. Cela ne veut pas dire que l'on condamne le passé ou ses ancêtres, mais plutôt que l'on cherche à avoir le même courage et le même espoir qui ont fait de nos ancêtres de véritables pionniers. Comme nous devons être les pionniers de l'avenir, nous devons poser nous-mêmes des gestes audacieux qu'il n'appartenait pas à nos ancêtres de poser. Nous trahissons nos pionniers quand nous nous contentons d'avancer sur l'air d'aller, sur la poussée qu'ils ont voulu nous donner, sans y ajouter de notre propre initiative.

C'est justement ce que la majorité de la population de St-Malo a compris et elle mérite qu'on en parle, afin qu'ailleurs aussi l'on sorte de l'endormitoire et que l'on ne se laisse pas aller avec le courant, sans savoir où l'on va.

Même les jeunes doivent se poser des questions et se demander s'ils ne vont pas à l'école simplement pour suivre le courant, pour faire comme les autres, parce que c'est encore moins forçant que d'avoir à travailler.

L'avenir est à ceux qui, loin de se contenter d'attendre qu'il arrive, se mettent à le préparer dès aujourd'hui.

Voilà, trop brièvement, ma réponse. Aux autres d'y ajouter leurs points de vue.

M. le Rédacteur,

Je me permets de vous écrire au sujet d'un article que vous avez fait paraître dans "La Liberté et le Patriote" le 10 mars 1971.

Vous avouez avoir pris vos renseignements auprès des "spécialistes en développement communautaire" —et la S.F.M. qui a dit plusieurs fois qu'elle n'exerçait "aucune influence" sur le journal "La Liberté"!

Quel était le "but" de cet exposé avec photos sur St-Malo? De vous, comme de la S.F.M. je ne m'attends pas à recevoir une réponse précise à cette question.

Après deux ans de recherches, est-ce tout ce que le petit groupe de la S.F.M. locale a pu découvrir sur sa paroisse? Si oui, les spécialistes manquent sûrement de compétence pour les diriger à prendre conscience des "réalités" de leur milieu.

Avant de sauter aux "grandes décisions" ce serait peut-être bon que l'on repèse ensemble les statistiques qu'ils ont découvertes; que l'on fasse un peu

suite à la page 8

NOTE

La rédaction rappelle qu'elle se réserve le droit de retrancher des lettres envoyées à la Rédaction, tout passage susceptible d'être des attaques personnelles à l'endroit de tierces personnes.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée.

Gérald DORGE, Directeur
Jean-Paul AUBRY, O.M.I., Rédacteur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL – CANADA: $5.00
ETATS-UNIS: $6.00
ETRANGER: $7.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Tanscona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe – Enregistrement No 0477.

Éditorial de la Saskatchewan

Et Maintenant

A vrai dire, la conférence donnée, mercredi dernier, à la Faculté d'Education de l'Université de Regina, par M. René Lévesque, chef du Parti Québécois, et M. Claude Lemelin, rédacteur du journal "Le Devoir" de Montréal, ne nous a pas appris grand-chose, car elle ne s'adressait pas à nous cette conférence; elle s'adressait aux anglophones, qui ignorent plus ou moins tout des courants d'idées et d'opinions séparatistes qui se manifestent depuis quelques années au Québec.

L'énumération des griefs du peuple québécois, où le séparatisme plonge ses racines, le régime colonialiste et paternaliste, la "camisole de force" pour reprendre l'expression de M. René Lévesque, tout cela nous le savions déjà. Dans de moindres proportions, n'est-ce pas un peu notre sort à nous, les francophones de l'Ouest?

Les causes profondes du malaise actuel furent exposées par M. Claude Lemelin et reprises en détails par M. René Lévesque: majorité francophone dominée par une minorité anglophone; lutte contre l'assimilation; cette assimilation accélérée par une politique d'immigration, d'immersion, devrions-nous dire; le désarroi du clergé, dont le rôle de gardien de la foi et de la langue est passé au second plan; peuple de paysans, de bûcherons, de manoeuvres, source de main-d'oeuvre à bon marché, non qualifiée. Le Canadien français qui ne veut plus s'appeler que Québécois a pris lentement conscience de son état d'infériorité et maintenant aspire à autre chose. Cette autre chose est une place au soleil comme tout autre peuple. Ottawa est l'ombre à ce soleil. Faudra-t-il que la Confédération éclate pour que le peuple québécois accède à cette place légitime? C'est là le dilemne.

De l'avis de M. Lévesque, ce ne serait qu'une question de deux ou trois ans. M. Claude Lemelin n'a pas hésité pour affirmer que le salut du peuple québécois, dépendait du ou reposait sur le Parti Québécois!

Dans cette perspective, que deviendront les minorités francophones de l'Ouest? Elles sont de toutes façons condamnées à disparaître, a dit M. Lévesque.

Pourtant, si le Québec qui, dans le contexte nord-américain, représente malgré tout une minorité, pourra vivre indépendant, en alliance économique avec le reste du Canada, pourquoi les minorités canadiennes-françaises dans le contexte canadien ne pourraient-elles pas survivre elles aussi? Oui, théoriquement, les minorités canadiennes-françaises pourraient survivre sans doute. Mais en pratique, sans vie économique propre, la survie des minorités est absolument impossible. Nos minorités francophones sont des minorités linguistiques et non économiques.

J'ai quitté la salle académique de la Faculté d'Education après avoir entendu cette conférence, et j'avoue avoir éprouvé un sentiment de tristesse, comme un mauvais pressentiment. Un si beau pays si bêtement gaspillé parce que l'on éprouve toujours un malin plaisir à commettre les mêmes erreurs. En toute honnêteté, me suis-je dit, peut-on en vouloir au peuple québécois de réclamer la séparation, le droit de diriger lui-même ses propres affaires? Que ferions-nous si nous étions à sa place? Là encore un autre dilemne, et que faire maintenant?

—L'homme est un problème dont la solution ne se trouve qu'en Dieu (Pascal)

À Gravelbourg
Les voix du Printemps

Samedi 20 mars, dernier jour de l'hiver, c'était de bons augures de recevoir en la grande salle du Collège Mathieu de Gravelbourg, la chorale "Les Voix du Printemps"!

De bons augures certainement, "Les Voix du Printemps" nous firent oublier pendant deux heures les rigueurs, les dernières sans doute, d'un hiver finissant. Vraiment, une bouffée d'air printanier. Jolies voix bien timbrées, bien posées et dirigées avec goût et sûreté par Mme Louise Haudegand, la directrice et fondatrice de cette Chorale de Saskatoon.

Ce fut un très bon succès, malgré le handicap subi par la mauvaise température, la tempête de neige à affronter depuis Saskatoon jusqu'à Gravelbourg. Une quinzaine d'exécutants ne purent atteindre le lieu du rendez-vous. Certains néanmoins arrivèrent pour la seconde partie du programme.

Le répertoire des "Voix du Printemps" est très étendu. Il va des oeuvres du Moyen-Age à la Renaissance, ensuite passe à l'époque moderne, la chanson folklorique et la chanson moderne, celle à succès. Ensemble bien uni; les solistes, de très jolies voix.

Pour un concert comme celui-là, m'a confié une personne, "toute la paroisse aurait dû être là". Hélas, il est impossible d'obtenir l'assistance au complet. Les absents ont-ils eu tort? Peut-être, mais ils peuvent faire mieux la prochaine fois, surtout, souhaitons-revoir bientôt cette chorale "Les Voix du Printemps".

Il serait bon toutefois de souligner ici que cette chorale est composée uniquement d'amateurs. Des étudiants, des travailleurs, en un mot de gens qui ont quelque chose à faire pour gagner leur vie.

Ils consacrent une soirée par semaine pour répéter pendant trois heures. Les absences sont très rares, chacun y met la meilleure bonne volonté possible. Leur directrice, Mme Louise Haudegand, se dépense à fond. Du dévouement, de la collaboration, de l'engagement sincère, voilà ce que ça donne: des efforts couronnés de succès. Merci aux "Voix du Printemps".

M. M.

Commentaire de la Saskatchewan

La dictature de l'incohérence

Un seul pays et une seule langue et tout ira bien. Nous nous entendrons à merveille, le dialogue entre citoyens sera enrichissant, constructif, plein d'espoir et de promesse d'un horizon nouveau, d'un monde meilleur!!

Ce sont, je le suppose, ces réflexions un tantinet simplistes qui ont poussé les conseillers d'une municipalité rurale de la Saskatchewan, à soumettre une motion, pour le moins ahurissante, réclamant l'unilinguisme anglais au Canada d'un océan à l'autre, langue anglaise, seule langue officielle de culture, de communication et de travail obligatoire pour tous les Canadiens! Cette motion réclame en plus que le gouvernement fédéral, qui a dépensé tant d'argent pour la promotion du bilinguisme et du biculturalisme, consacre les crédits nécessaires à la mise en oeuvre d'un vaste programme d'anglicisation de la province de Québec, de façon à ce que l'unilinguisme anglais et la disparition de la langue française deviennent un fait accompli.

Cette motion a été présentée et adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale annuelle de l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan, au cours de la séance de clôture, jeudi 18 mars, à Saskatoon.

Qu'une motion aussi absurde et aussi stupide puisse être conçue et présentée par quelques conseillers totalement dépourvus de sens du ridicule, ne ferait que hausser les épaules; mais que cette motion ait été adoptée par la majorité à mains levées, et endossée par les membres d'une Association responsable de l'administration de la chose publique, on croit rêver!

Les affaires publiques, l'avenir, le destin des localités rurales de la Saskatchewan sont en bonnes mains. Quand on constate que ces citoyens-conseillers agissent, décident, avec autant de légèreté et de stupidité, on commence à avoir peur... Partant de là, il est permis d'exprimer des doutes, envers les facultés de jugement et de décision de ces conseillers municipaux tout disposés à nous faire subir la dictature de leur incohérence. Le Leader-Post s'en est même inquiété en lançant ce cri d'alarme: "Ne jetez pas de l'huile sur le feu"!

Pour une histoire de fous, c'en est une bien bonne et elle ne sera complète que lorsque des conseillers municipaux d'une localité rurale quelconque du Québec auront réclamé la même chose, soumis une même motion, mais dans le sens contraire, réclamant l'unilinguisme français obligatoire pour tous les citoyens canadiens d'un océan à l'autre, y compris ceux de la Saskatchewan.

Je serai le premier à souscrire à pareille motion, ne serait-ce que pour prouver que la folie est contagieuse! Mais Dieu m'en garde, je ne suis pas conseiller municipal!

Marcel MOOR

VONDA

MME MARIA BOUTIN

Le 11 février dernier est décédée Mme Maria Boutin, à l'hôpital Riverview de Windsor, Ontario, à l'âge de 95 ans. Son mari, Louis, la précéda dans la tombe en 1958. Epouse en premières noces de feu Désiré Bussière, elle laisse dans le deuil, trois filles, Mme Jules Deschamps (Rose-Alma), de McGregor, Ontario, Mme Frank Chaput (Bertha), de Windsor, Ont., et Mme Lionel Caillouette (Blanche), de Santa Ana, Californie; sept fils, Léon, André, Philippe, et Rosaire, de Vonda, Maurice, de St-Front; une soeur, Mme Joseph Rivard, de Prud'homme; 70 petits-enfants, 245 arrière-petits-enfants et 25 arrière-arrière-petits enfants.

La dépouille mortelle, accompagnée de deux filles et deux gendres de la défunte, fut transportée à Saskatoon, Sask., pour les prières à la Maison funéraire Park. Des prières furent aussi récitées en l'église St-Philippe, à Vonda, le 15 février avant le service. La messe de Requiem fut concélébrée par M. l'abbé Poilèvre, neveu de la défunte, assisté des abbés B. et L. Morand (curé). L'inhumation se fit au cimetière paroissial. Les porteurs étaient 6 petits-fils de la défunte.

Mme Boutin résida à Vonda de 1910 à 1940.

Remerciements

Les familles Bussière désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes ou de toute autre façon. Un merci spécial aux dames qui ont servi un goûter.

GRAVELBOURG

M. Joseph GAUDREAULT

DNC — Le mardi 23 février est décédé à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg, M. Joseph Gaudreault, âgé de 74 ans. Né à Weedon, Québec, M. Gaudreault vint dans l'Ouest et s'établit sur une ferme à Courval où il demeura jusqu'à sa retraite il y a deux ans.

Les funérailles eurent lieu en la Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption. La messe de Requiem fut concélébrée par MM. les abbés F. Ducharme, R. Carignan et R. Larivière.

Le défunt laisse dans le deuil, une soeur, Mme Imelda Prince, 17 neveux et nièces.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles, MM. Alphonse, Dieudonné et Roger Prince, de la Colombie-Britannique, et des amis de Moose Jaw, Courval et Mortlach, Sask.

Condoléances à la famille éprouvée.

BELLEGARDE

Dr Paul MARTINE

Le Docteur Paul Martine est décédé à Placintia, Californie, à l'âge de 43 ans, à la suite d'une crise cardiaque. Les funérailles eurent lieu à Placintia, le 10 mars. Trois de ses frères, Roland, Félix et Alphonse assistaient aux funérailles, ainsi que ses beaux-parents, M. et Mme Fabien Cook, de Redvers.

Le même jour, un service fut célébré à Bellegarde par Mgr H. Poirier. M. l'abbé L'Heureux, de Redvers, était présent au sanctuaire. La chorale était sous la direction du Frère Lortie. Des parents et amis de Courval, St-Boniface, Grande Clairière, Storthoaks et Redvers étaient venus assister au service.

Né à Grande-Clairière, Manitoba, le Dr Martine fit ses études primaires à Bellegarde, où ses parents étaient venus s'établir sur une ferme. Il poursuivit ses études secondaires et universitaires (B.A.) au Collège Mathieu de Gravelbourg et obtint son doctorat en médecine à l'Université Laval de Québec, et fit son internat à Chicoutimi. Il pratiqua ensuite la médecine de 1956 à 1962 à Redvers où il épousa Mlle Dorothy Cook en juillet 1959. Ils déménagèrent à Stettler, Alberta, en 1962, puis en Californie en 1964, où il pratiqua la médecine jusqu'à sa mort. Il était un médecin dévoué et consciencieux et très estimé de tous.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse Dorothy, une fille, Monique, âgée de 8 ans; 2 fils, Barry et Marc, âgés de 5 et 2 1/2 ans. Ses parents, M. et Mme Marcel Martine, de Bellegarde; deux soeurs, Mme Charles Millette (Marie), de Storthoaks, et Mme Charles Arguin (Lucie), de Courval; six frères, Jean, Joseph et Félix, de Bellegarde, le Docteur Roland, de Duncan, C.-B., Alphonse, de Winnipeg, et Georges, de Santiago, au Chili.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

JASMIN D'ESPAGNE

par Jeanne Battini

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

–Je vous le répète, je ne le crois pas, ou plutôt je ne le crois plus très inflammable. Autrefois, il a aimé, mais, hélas! cette certitude je ne l'ai eue que lorsqu'il était trop tard...

Elle jeta un regard acéré vers son interlocutrice muette, puis, les paupières baissées, émit:

–Le premier amour est toujours le plus fort et, tôt ou tard, il émerge à nouveau.

Cette perfide insinuation meurtrit la jeune fille telle une brûlure. Elle n'en laissa rien paraître, néanmoins. Les larmes lui montaient aux yeux, elle avala sa salive et dit calmement:

–Je vous promets, Madame, de ne rien faire pour retenir Philippe s'il veut partir avec vous. Mais je ne renoncerai à lui que s'il me le demande lui-même.

Elle s'était levée et avait fait le mouvement de s'éloigner:

–Je crois que nous n'avons plus rien à nous dire, Madame.

Ayant ainsi congédié Irène, elle fit quelques pas puis se laissa tomber sur un banc proche. Tournée contre le dossier elle y replia son bras et y mit sa tête.

Elle pleura en pensant que Philippe avait pu, en effet, se laisser abuser par les circonstances particulières dans lesquelles ils s'étaient connus.

Face au palais où Philippe II s'était enfermé dans sa dignité, son immense orgueil, sa solitude, elle décida qu'elle devait laisser le destin s'accomplir.

Le klaxon de la voiture tournant sur la place lui fit réaliser qu'Irène l'avait abandonnée là. Elle s'en réjouit et regarda sa montre: il était quatorze heures.

Un moine passant s'avança et lui demanda si elle attendait quelqu'un. Cette question posée, il mit sa main en auvent derrière son oreille qu'il tendit sous le nez de Monique. Celle-ci chercha à mettre dans le moule espagnol la réponse qu'elle allait faire. Voyant son hésitation, le moine lui posa la même question en Français et, après force gestes lui indiqua l'arrêt des cars pour Madrid.

Elle s'étonna de se voir seule à attendre le service pour la capitale.

Un petit vent s'était levé soulevant une poussière jaune qui lui desséchait la gorge. Elle frissonna sous la printanière robe de coton qui collait aux jambes, aux épaules... Elle chercha à enfiler la veste de lainage qu'elle portait sur le bras. Le vent l'agitait, les manches s'envolaient. Dans les mouvements qu'elle fit quelque chose lui griffa le menton. Elle y porta la main, il saignait.

Lorsque le vêtement fut sur elle, elle voulut se rendre compte si une épingle ne s'y trouvait pas accrochée qui lui avait ainsi fait mal. Son regard tomba sur la petite cocarde de jasmin que Philippe lui avait offerte un jour à Séville et qui était encore là où il l'avait épinglée, au revers du vêtement. Elle essaya de l'arracher. Les pétales étaient fanés, mais leur parfum demeurait et semblait demander grâce. Elle se piqua encore le doigt. Décidément ce souvenir-là ne voulait point la quitter. Elle saignait au menton, au doigt, le vent la secouait, la poussière la faisait tousser... Et Madrid était encore loin. Seule, abandonnée, elle eut un moment de désespoir. Elle consulta encore sa montre, ne sachant si elle désirait partir tout de suite ou, au contraire, si elle préférait s'attarder afin d'arriver à l'hôtel lorsque tout le monde serait sorti. Alors elle irait se reposer dans sa chambre jusqu'au soir. Elle attendrait... Elle attendrait quoi?

Elle revoyait l'élégance d'Irène, le solitaire impressionnant, la barrette aux fascinantes émeraudes... Pour mettre toutes ces choses-là en voyage, il faut qu'elle soit riche. Et qu'elle aime beaucoup Philippe pour venir jusqu'ici afin de reconquérir un simple guide d'agence.

Comment pourra-t-elle lutter dans l'esprit de la mère de Philippe contre cette veuve qui semble un si riche parti pour son fils?

Toutes ces pensées étaient pour l'accabler. Elle en fut délivrée par l'arrivée du car de Madrid, qui s'arrêta au bord du trottoir en face.

Parmi les voyageurs qui descendirent elle crut reconnaître celui que Madame Rivière appelait "l'homme sombre". Il portait un costume gris clair, sans chapeau. Il se retourna pour aider à descendre une jeune personne en bleu, à chevelure blonde.

"Ah, ces hommes! pensa-t-elle. Celui-ci semblait flirter avec soeur courte et le voilà en compagnie d'une blonde qu'il promène. Ainsi, sans doute, Philippe se promène-t-il en ce moment avec Irène dans les rues de Madrid."

Cette évocation lui poignit le coeur de jalousie. Elle mesura à quel point elle tenait au jeune homme. Des larmes lui montèrent aux yeux qu'elle essuya rapidement.

Le couple s'approchait. L'homme avait passé le bras sous celui de sa compagne. Celle-ci avait cette allure hésitante que donnent les talons hauts à celles qui les mettent pour la première fois.

Mais quelle ne fut pas sa surprise!... La femme blonde n'était autre que soeur courte qui avait fait couper et teindre ses cheveux.

Ils reconnurent la jeune fille et s'en approchèrent. Il n'était plus l'homme sombre dans la mesure où les petites rides du sourire arrivaient à se frayer un passage en travers des sillons profonds, descendants, qui lui labouraient le visage.

Voyant cette mince figure chiffonnée, il demanda:

– Que vous arrive-t-il, mademoiselle?

–Oh! rien de mal, Monsieur. J'attends le car pour Madrid.

Puis, pour expliquer la rougeur de ses yeux, elle ajouta:

–Et j'ai froid.

–Le car de Madrid? Nous l'avons croisé après la croix. Vous en avez pour une demi-heure à attendre le suivant. Vous êtes seule ou vous attendez quelqu'un?

–Non, s'empressa-t-elle de répondre, je n'attends personne.

Dans ce cas, vous n'allez pas rester là à vous morfondre et à mourir de froid. Sans compter qu'il sera bientôt l'heure d'avoir faim aussi.

Il sortit son portefeuille, en tira une carte de visite qu'il lui tendit en disant:

–Ne me trouvez pas indiscret, Mademoiselle, en vous proposant, si vous n'avez rien de mieux à faire, de venir déjeuner avec Mademoiselle Fagerolle et moi-même. C'est aujourd'hui un jour de bonheur pour nous deux. Nous nous sommes fiancés hier soir.

La fiancée ajouta aussitôt:

–Ma soeur n'a pu se joindre à nous... Elle a été très fatiguée cette nuit.

Sa figure poupine souriait agréablement, elle continua:

–Anais adore les glaces. Celles qu'on nous a servies dans un salon de thé de la Puerta del Sol étaient tellement délicieuses que ma soeur en a bien pris une demi-douzaine. Cela l'a rendue malade.

D'un air désolé elle ajouta:

–Nous aurions bien voulu l'emmener, mais elle a déclaré qu'elle voulait dormir et désirait qu'on la laissât seule et à la diète.

L'heureuse fiancée tendit la main à Monique:

–Venez avec nous, Mademoiselle. Vous serez notre invitée...

–Et grâce à votre charmante présence, notre sortie prendra un petit air de fête.

L'ironie de la situation ne lui échappa pas, Monique balbutia:

–Je craindrais d'être indiscrète, je n'ose...

–Mais non, mais non, protestèrent les deux autres, acceptez simplement, puisque nous vous en prions et que vous nous ferez plaisir.

Tous les trois s'acheminèrent rapidement vers la petite ville.

à suivre

DÉCÈS

ST-JEAN-BAPTISTE

L'Hon. Arthur L. BEAUBIEN

Le dimanche 21 mars est décédé à l'hôpital Taché, après une longue maladie, le Sénateur, M. Arthur Beaubien, âgé de 92 ans.

Né à Athabaska, Québec, il arrivait à St-Jean-Baptiste, Manitoba, avec ses parents, en 1881. Il fréquenta l'école de cet endroit et, alors qu'il était encore assez jeune, il devint associé dans la direction d'un hôtel à Winnipeg. En 1912 il acheta un hôtel à Hamiota, au Manitoba, qu'il dirigea pendant un bon nombre d'années. Il revint plus tard à St-Jean-Baptiste et s'établit sur une ferme. Il était maire de la Municipalité de Montcalm, lorsqu'en 1921 il fut élu à la Chambre des Communes à titre de député progressiste représentant la circonscription de Provencher. Il demeura membre de l'Assemblée Législative jusqu'en 1940, puis fut choisi pour faire partie du Sénat. Il était invité officiellement à assister au couronnement du roi George VI et de la reine Elizabeth en 1937. Il se retira du Sénat en 1969. M. Beaubien était aussi un membre actif des Chevaliers de Colomb.

Le défunt laisse dans le deuil trois filles, Mme Marie Labelle et Mme Thérèse Eyford, toutes deux de St-Boniface, et Mme Patricia Campbell, de Hallock, Minnesota; sept petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants ainsi qu'un frère Auguste, de Norwood. Sa femme, née Annie Henderson, et son fils unique, Arthur, le précédèrent dans la tombe.

Des prières furent récitées le 24 mars au Salon funéraire Desjardins, et la messe de Requiem fut célébrée en l'église de St-Jean-Baptiste le 25 mars. L'enterrement suivit dans le lot familial du cimetière paroissial.

Les porteurs actifs furent MM. N. Campbell, S. Fraser, M. Currey, A. Roy, R. Beaubien et A. Vermette. Les porteurs honoraires, le Lieutenant gouverneur W. Ross MacDonald, le sénateur T.A. Crearar, MM. C. Haig, P. Yusyk, D. Everett, G. Molgat, J.J. Conway, W. A. Boucher et M. Basha, l'Hon. Stewart Garson, le Juge C. Rhodes Smith, MM. J.-P. Guay, député au fédéral, W.J. Ward, W.G. Weir, D.L. Campbell, N. Pawley, N. Baskerville, E. Beaudette, S. Braun, G. Therrien, L. Brink, F.M. Wiliamson, A. Anderson, L. Gladstone, R. Younggren, E. Bernier, F. Tessier et D. Dumontier.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Marcel Martine et sa famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur fils et frère, Paul, soit par offrandes de messes, prières, ou par leur assistance au service. Merci à Mgr Poirier, au choeur de chant, aux Filles de la Croix et aux Dames de Ste-Anne pour avoir servi le goûter après le service.

OXBOW

M. Pierre-P. BAZIN

M. Pierre-Paul Bazin est décédé à l'hôpital de Oxbow, Sask., le 27 février. Les prières furent récitées en l'église du Sacré-Coeur de Virden le dimanche 28 février. Les funérailles furent célébrées en l'église St-Joseph à Oxbow par M. l'abbé N. Marcotte, curé. Onze petits-fils assistaient au choeur. L'inhumation se fit au cimetière de Oxbow.

Les porteurs étaient les Chevaliers de Colomb, Tom Dumont, Herb Bowditch, Pat Johnstone, John Morrow, Bernard Renneberg et Joseph Muloin.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Annette, neuf fils, Charles, d'Edmonton, Georges et Serge, de Vancouver, Guy, de St-Boniface, Fernand, de Melville, Sask., Roger, d'Estevan, Sask., et Aubert, Antoine et Gabriel, d'Oxbow; 40 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants; deux frères, Yves, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Jean, d'Ottawa; cinq soeurs, Marie (Mme H. Fletcher), de Sarnia, Ont., Marguerite-Marie (Mme M. Blow), de Winnipeg, Adeline Mme Tom Brophy), de St-Boniface, Jeanne (Mme Gordon Fry), de St. James, et Clothilde (Mme R. Verstraete), de Long Beach, Californie. Une fille, Geneviève le précéda dans la tombe en 1955.

M. Bazin est né à Notre-Dame-de-Lourdes où il résida jusqu'en 1951 alors qu'il déménagea à Scarth, Man., en 1963 il se retira à Oxbow.

REMERCIEMENTS

La famille Pierre-Paul Bazin désire exprimer sa profonde reconnaissance à tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, cartes et fleurs ou par leur assistance aux prières et aux funérailles. Un merci spécial aux Chevaliers de Colomb et aux dames de la paroisse pour leur aide généreuse à l'occasion de son deuil. Merci aussi à M. l'abbé N. Marcotte, au Dr Galloway et au personnel de l'hôpital de Oxbow.

LORETTE

M. ADONAÏ DUBOIS

DNC – Le samedi 27 février dernier, à l'hôpital de Ste-Anne, est décédé M. Adonaï Dubois, âgé de 73 ans. Il laisse dans le deuil, autre que sa femme Yvonne, trois fils, Roland et Roger, de St-Boniface, et Léo, de Lorette; quatre filles, Mmes Simone Duguay, L. Landry (Agnès), de St-Boniface, R. Harding (Germaine), des Etats-Unis, et G. Maguet (Denise), de St-Norbert; sept soeurs, Mmes A. Desrosiers, E. Mousseau, E. de Montigny, M. Fontaine, F. Mousseau, M.A. Manaigre et D. Leclair, et 33 petits-enfants. Un frère, Valère, le précéda dans la tombe.

Les prières, récitées le mardi soir 2 mars, à Lorette, furent suivies de la messe de Requiem à 8 h p.m. Les RR. PP. Prescott et Moquin concélébraient assistés par MM. Réal Desmarais et Télesphore Dorge. L'enterrement eut lieu le mercredi matin à Ste-Anne.

Les porteurs étaient MM. Robert Landry, Denis Duguay, Claude Dubois, Gérard Dubois, Marcel et Laurent Savard.

REMERCIEMENTS

La famille Dubois remercie très sincèrement tous les parents, les amis du Winnipeg métropolitain et des paroisses environnantes. Un merci spécial aux abbés présents aux funérailles, aux servants et aux porteurs, à MM. Roland Préfontaine et Laurent Johnson qui firent la quête, à Edouard Manaigre, filleul du défunt, huissier, à la chorale et à la directrice, Soeur Cécile Dupont, à Mme Jeannine Porteous, organiste, aux Dames de la Ligue et autres dames, ainsi qu'aux Chevaliers de Colomb.

Suite à la page 5

L'Etat, gardien de la vie

"C'est pour l'Etat un devoir souverain de protéger de façon efficace les vies humaines et notamment les plus faibles. Ce rôle de l'Etat a toujours été nécessaire. Il prend de nos jours une importance accrue avec la complexité de la vie moderne et avec les menaces nouvelles et parfois cachées qui pèsent sur les vies. Aujourd'hui plus encore que par le passé, l'Etat doit se soucier de remplir son rôle de gardien de la vie avec efficacité, par sa législation sur le crime, par sa police, par des contrôles sur l'hygiène et les médicaments, par la protection accordée à l'enfance, par sa législation sociale et de mille autres manières."

(Déclaration de l'Episcopat Catholique du Canada sur l'avortement, 7 février 1968, p. 5).

Déménagez dans la bonne humeur

De la même façon que vous faites votre choix d'autres services après avoir bien étudié le marché, ainsi vous devez comparez les prix, les services et les avantages supplémentaires qu'offrent les différentes sociétés de déménagement. Les sociétés de déménagement établissent gratuitement des états estimatifs.

L'Association canadienne des déménageurs patronne un programme de formation d'estimateurs. Ceux-ci, bien entendu, essaient de prévoir le coût aussi précisément que possible. Vous devez toutefois vous rappeler qu'il s'agit là d'un coût estimatif qui ne sera peut-être pas le chiffre définitif.

Renseignez-vous au sujet des frais additionnels. Pourraient figurer sous ce chef, l'emballage en caisses et le décaissement dans votre nouvelle maison (opérations qui coûtent plus cher mais épargnent énormément de temps) et une assurance qui fournit "une protection suffisante". A moins que vous ne fassiez une déclaration de valeur supérieure à l'égard de vos effets et ne preniez les dispositions nécessaire pour obtenir cette protection supplémentaire, l'obligation d'indemnisation de la société de déménagement se limite à 30 cents la livre pour chaque paquet. Etant donné que ce sont des objets légers, comme la porcelaine, qui risquent le plus de se casser, il se peut que 30 cents la livre pour chaque paquet ne soient pas suffisants.

Les déménageurs prendront note de l'état des meubles au début de leur travail. On vous demandera de signer un document dans lequel vous reconnaissez que certains articles comportent des imperfections, des égratignures ou des ébréchures. Lors du déchargement de vos meubles, vous pouvez les inspecter pour repérer d'éventuels dommages supplémentaires. On vous demandera de nouveau de signer une formule portant que vous avez reçu les marchandises et les avez inspectées. Si vous avez peu de temps ou si vous n'avez pas eu l'occasion d'inspecter vos biens, écrivez sur la formule "j'accuse réception des marchandises, mais ne les ai pas encore inspectées" ou quelque phrase analogue afin de montrer que vous ne renoncez pas à votre droit de réclamer à l'égard de



dommages. A moins que vous n'ayez pris d'autres dispositions, vous devrez normalement, lors du déchargement de vos meubles, payer en entier votre déménagement en espèces, par mandat-poste ou par chèque visé.

Si vous indiquez une date de livraison mais qu'il n'y a personne pour ouvrir la porte, ou si vous ne pouvez vous installer dans votre nouveau logement au jour dit, il vous faudra probablement payer des frais "d'entreposage en transit" qui peuvent être élevés. En calculant le coût de votre déménagement, prévoyez les frais de retards ou d'autres contretemps du même genre.

Les déménageurs considèrent qu'il vous appartient de faire débrancher les principaux appareils, d'enlever les objets accrochés aux murs, par exemple des tableaux, des glaces et des tringles à tentures, de vider le réfrigérateur et d'avertir de votre déménagement le laitier, le petit porteur de journaux, les bureaux d'abonnement de revues, les services de téléphone, d'eau, de gaz, de mazout et d'électricité.

Vous serez peut-être obligé de déménager vous-même vos animaux familiers, plantes, bijoux et documents, car peu de déménageurs en assumeront la responsabilité.

Comparez les prix par rapport aux services offerts. Sachez ce qu'il vous appartient de faire vous-même et ce que les déménageurs doivent faire.

Quel que soit l'état estimatif qu'on vous a donné, vous devez vous rappeler que la société de déménagement doit vous demander un prix conforme à son tarif déposé, qui est fondé sur le poids "réel" des objets et la distance "réelle" parcourue.

Macédoine de fruits à la liqueur

Prenez des pêches et des prunes fraîches de Californie, sucrez-les, tranchez-les, mélangez-les à des pâtes de guimauve miniatures et arrosez le tout d'un peu de votre liqueur préférée: kirsch, curaçao, Cointreau ou Triple Sec... n'importe laquelle de ces liqueurs est parfaite pour accompagner des pêches et des prunes. Utilisez un quart de tasse de liqueur par pinte de fruits tranchés. Vous en arrosez la macédoine de fruits au fur et à mesure que vous disposez les couches de fruits dans une coupe.

Ce dessert très simple est encore plus prestigieux si vous le présentez de façon originale, par exemple dans un grand verre à cognac, dans un joli compotier en verre ou dans des verres à parfaits, à travers lesquels on peut admirer le contraste des couleurs des pêches et des prunes et du blanc des pâtes de guimauve.

Ce dessert idéal, servi après un bon repas ou un simple souper au patio, peut être accompagné de simples bâtonnets de gâteau quatre-quarts ou de gâteau des anges, de doigts de dame ou de macarons.

N'oubliez pas les programmes d'exercices pour votre famille. Renseignez-vous auprès de votre médecin de famille pour les exercices convenant aux membres de votre famille. Des exercices appropriés et effectués régulièrement aident à développer la bonne forme physique et le bien-être.



Prix 50 ¢
Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept:
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto,
(non à Winnipeg).
Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés).

Ensemble en souple suède velouté bleu vif dont la jupe fendue à l'avant et la veste boléro sont garnies d'une broderie paysanne rouge et blanche, juste ce qu'il faut pour ajouter une note de gaieté à cette charmante création Printemps '71 de Crown Leather of Canada.

A ANNE

Toi je sais que tu vis
Car tu es de ma race.
Tu penses chaque geste
Et c'est un sentiment.
Tu pèses chaque mot
Et c'est un mouvement.
Le geste te rend gaie,
La parole te blesse;
Tu ris pour mieux pleurer
Et meubles chaque instant.

Tu descends des seigneurs,
De ceux qui en ce monde
Ont l'âme trop fragile et
La peau trop sensible;
De ces héros capables
Par amour et sans honte
De s'offrir en esclavage
Et d'y trouver la joie.
Oui je sais que tu vis
Car tu vis pour l'autre.

Boria Gorki

1965

Tourtière à la Hamel

- 1/2 livre de porc moulu
- 1/2 livre de boeuf maigre moulu
- 1 pomme de terre moyenne cuite et écrasée
- 1/2 tasse d'eau de pomme terre retirée après la cuisson
- 1/2 oignon moyen haché
- 1/2 gousse d'ail haché
- 1/2 cuillerée à thé de sel
- 1/2 cuillerée à thé de thym
- 1/2 cuillerée à thé de sauge
- 1/4 cuillerée à thé de moutarde sèche
- 1/2 cuillerée de toute épi-

Mélanger le porc, le boeuf, l'eau de pomme de terre, l'oignon, l'ail et le reste de l'assaisonnement dans une grande "marmite", amener au point d'ébullition, réduire la chaleur et laisser mijoter jusqu'à ce que tout le liquide superflu soit réduit (25 à 30 minutes) en remuant de temps à autre.

Retirer du feu et mêler au mélange la pomme de terre écrasée. Laisser refroidir. Verser dans votre pâte préférée. Cuire à 450o 10 minutes, puis réduire la chaleur à 350o et cuire encore 20 minutes ou jusqu'à ce que la croûte soit brune.

Ceci vous donnera une tourtière de 9 pouces qui vous fondra dans la bouche.

Ce que femme veut . . .

Au cours d'une conférence qu'elle donnait devant les membres du Women's Canadian Club à Ottawa, Mme Ann Francis Bird, présidente de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme, formulait une dernière et ultime recommandation: "Il vous faut acheter le rapport, le lire, le faire lire à votre mari, à vos enfants, en discuter abondamment avec eux pour qu'ils en comprennent l'essence. Il ne suffit pas de recueillir les extraits, les résumés et les interprétations qu'en ont fait les moyens d'information. Chaque femme doit l'étudier par elle-même pour pouvoir en juger."

D'autre part, dans une entrevue qu'il accordait à Solange Chalvin, du quotidien "Le Devoir", le démographe Jacques Henripin, qui siégeait à cette commission déclarait: "Les femmes n'ont aucune chance d'être sur le même pied que les hommes dans notre société tant que les responsabilités des enfants ne seront pas partagées également entre l'homme et la femme."

Commentant les recommandations, M. Henripin ajoute qu'elles ne sont pas toujours révolutionnaires, mais que les femmes ne le sont pas; il croit même que certaines recommandations vont au-delà des aspirations des femmes. Il a pu constater chez les étudiantes universitaires, par exemple, un esprit fort conservateur. La plupart ont l'intention de se marier, d'abandonner leur profession pour élever leurs enfants.

Les lecteurs

suite de la page 4

ST-MALO

plus de travail sérieux et moins d'animation.

Depuis que nous avons fait connaissance avec la S.F.M., et l'animation sociale et les séminaires de relations humaines; l'amitié et l'unité qui régnaient dans notre paroisse ont cédé la place à un grand bouleversement.

Et on aborde la question des études et l'exode vers la ville... De l'autre côté on a qu'à écouter les nouvelles sur le chômage à la T.V. et on apprend que même plusieurs étudiants qui possèdent des degrés universitaires sont sans emploi à la ville – ce problème existe partout. Quant à mentionner les jeunes et l'école, j'aimerais ajouter une opinion purement personnelle. Je suis d'accord pour le français dans les écoles, jusqu'à un certain point. On ne mentionne pas dans votre article la "moyenne" des foyers dont la langue d'usage à la maison est exclusivement française. Présentement les élèves ne sont pas assez compétents en langue anglaise, ici. Beaucoup de parents ne sont pas sans se demander ce qu'il arrivera si on a 100% de français à l'école. Nous serions forcés d'adopter la langue anglaise à la maison et ce ne serait pas normal, la langue maternelle, ça se parle au foyer et on paie des salaires assez élevés aux professeurs pour que nos enfants apprennent les "deux langues" avec quoi, ils seront capables de se débrouiller dans une province dont les débouchés exigent une maîtrise de la langue anglaise.

Encore dans votre dernier journal vous aviez publié une annonce pour les cours en relations humaines mais chose étrange il ne paraissait nulle part, ce que représente ces cours, i.e. le bon à prendre et les dangers qui s'y présentent. Les méthodes employées et les résultats obtenus, etc... Les sessions varient et tout dépend de l'animateur et de son but à lui. Si l'animateur est anti-clérical et contre la religion, on n'a pas fini de sombrer dans l'abîme pour le doux plaisir de l'évolution!

Cependant, j'avoue avec le groupe que nous avons certains petits problèmes et qu'ensemble avec sincérité il nous est possible de résoudre. Même avec les experts de la S.F.M. il nous sera impossible de résoudre des problèmes hors de notre contrôle parce qu'alors ce serait le ciel sur la terre-et l'on est sur la terre pour gagner notre ciel!

Une paroissienne découragée.

Madame Yolande Forest
St-Malo

22-3-71.

*****

La télévision communautaire

M. le Rédacteur,

Les Franco-Manitobains semblent parvenus à une crise d'adolescence magistrale. On parle même d'action, mais parole n'est pas synonyme d'action. Nous semblons avoir peur d'émettre une opinion franche ou de poser un geste positif, bien que cela puisse frustrer les autorités... Peur de qui, peur de quoi? Qui n'avance, recule! Nous devons foncer même au risque de défraîchir quelques habits. Pour arriver à cette fin, l'animation sociale et ses techniques ne sont pas les seules solutions. Nous avons besoin de moyens adéquats pour atteindre ce but.

La télévision communautaire est sur le point d'éclore au Manitoba, du moins de l'autre côté de la rivière. Est-ce que St-Boniface sera de la partie ou attendra-t-elle encore vingt ans pour emboîter le pas? Va-t-on attendre que la vache grasse se prononce? Elle a tellement peur à sa peau qu'encore une fois elle restera muette.

Ce nouveau médium ou plutôt cette nouvelle facette du petit écran se veut être l'instrument fort, l'outil de la majorité silencieuse, la voix des muets, incluant donc les différents strata d'un milieu donné–même les bourgeois de Windsor Park s'ils daignent condescendre un simple regard sur la populace. Trop longtemps, nous nous sommes bêtement contentés des programmes télévisés émanant de Montréal pour alimenter notre culture. Radio-Canada, ou est-ce Radio-Québec ou bien Radio-Déchets-Hollywood? Toutefois, depuis l'existence de celui-ci, il ne fait que prolonger notre carême en distribuant des capsules hallucinogènes.

La télévision communautaire invite une participation plus grande des divers éléments d'une communauté, parce que la programmation serait locale et imaginez-vous, avec une équipe technique franco-manitobaine! Par le fait même, les coins de St-Boniface se rapprocheraient pour ainsi développer un meilleur réseau de communication. Il serait alors possible de mettre à jour les intérêts locaux, les goûts, les besoins et les aspirations des gens; ce qui favoriseraient l'éclosion de notre vie franco-manitobaine. Où trouver les talents? Je n'y vois vraiment pas de problèmes.

C'est un instrument qui saurait réveiller certains "Franco-Manitobains" qui ont leurs gros derrières trop confortablement assis. Nous sommes supposément représentés par des peureux, des obséquieux. Il faut que ça "frappe" sinon nous nous rangeons avec les cocus, les loques humaines sans identité.

Un Franco-Manitobain écoeuré,

J.A. Dupuis
Winnipeg

25-3-71.

*****

La libération de la femme

Monsieur le Rédacteur,

Après avoir entendu le programme "Au point" à la télévision, le 12 mars, je ne puis m'empêcher de venir dire mon idée, au sujet de la Libération de la femme. D'abord, le choix des personnes n'était pas judicieux, puisque les deux personnes qui représentaient la gent féminine, n'ayant pas d'enfant, ne pouvaient parler d'expériences. M. de Margerie a très bien répliqué les quelques fois qu'il a eu la chance de parler. On disait que la femme a le droit d'exercer sa "Profession" même au détriment de la famille, puisqu'elles sont pour "l'avortement". Mais Dieu est seul maître de la vie.

Mère de famille nombreuse, je n'ai jamais pensé que je ne pouvais développer les dons que la Providence m'a donnés parce que je ne travaillais pas à une dite "profession". Ne savez-vous pas qu'une maman peut exercer ses facultés dans presque tous les domaines? Elle doit être éducatrice, psychologue, professeur, à certaines heures, un peu docteur et infirmière (quand la maladie survient), cuisinière, ménagère, couturière modiste, jardinière, barbier (ne vous en déplaise); elle peut aussi dans ses temps libres, écouter la radio, la télévision (c'est parfois très instructif), faire de la lecture, de la musique, du sport, de la peinture et que sais-je encore? Y a-t-il oeuvre plus grande et plus belle sur la terre que de former des hommes et des femmes qui seront la société de demain?

Pourquoi y a-t-il tant de drogués et de délinquants de nos jours? C'est parce que la mère a délaissé le foyer. Personne ne peut remplacer l'amour maternel auprès des enfants que Dieu lui a donnés, même les "garderies" les mieux organisées du monde! Et voici un extrait d'une bonne revue:

"De fait, à combien d'assauts divers la famille n'est-elle pas en butte! Puissent se lever partout des défenseurs et apôtres résolus de la grande cause familiale. Satan a bien des menées insidieuses, hypocrites. L'heure est sans aucun doute à une vraie croisade, à la défense et illustration du foyer, particulièrement de la famille nombreuse. Pensons-y: sans enfants, sans familles où va une nation? Au suicide collectif. Il y a sûrement là matière à ample réflexion."

Et pour la grand-mère qui tremble d'avoir des petits-enfants qui crèveront de faim, (émission de radio, C.K.S.B. du 15 mars) qu'elle demande à nos gouvernants pourquoi ils paient les agriculteurs pour ne pas semer leur terre... Et sachez que les richesses du globe sont illimitées. N'a-t-on pas découvert récemment qu'un mètre cube d'eau de mer a autant de valeur nutritive que l'équivalent de terre!! Il faut aussi avoir la "Foi".

Bien à vous,

Mme Gertrude Dubé
La Broquerie

19-3-71.

*****

Et bonsoir la compagnie!

Notre vie humaine est semée de paradoxes, voire de contradictions, autrement dit: "chose qui va contre l'opinion commune". En voulez-vous des exemples? Je dis bien "des" et non pas "un" exemple. Car je pourrais vous en fournir plusieurs. Tirons à la courte paille...

Un malade va consulter son médecin pour un malaise quelconque. Celui-ci lui conseille de suivre un régime sévère. Croyez-vous que le patient suivra sa prescription, en vue de guérir son diabète? Pas toujours. Notre malade veut manger à son goût, n'en déplaise au médecin. Résultat, il ne guérit pas, car il ne veut passe plier à son ordonnance.

Une autre personne, criblée de dettes, veut s'acheter une nouvelle automobile, dernier modèle. Son gérant de banque l'avertit de ne pas s'aventurer dans une pareille dépense. Mais notre homme de rétorquer, disant qu'il veut être à la hauteur de son voisin, s'obstinant à ne pas se laisser dépasser par le premier venu. Alors pour ce faire il s'engouffre davantage dans des dettes indescriptibles.

Ces exemples me conduisent à parler de notre éternelle question scolaire.

Cette fois, je m'adresserais à un membre ordinaire de la Société Franco-Manitobaine.

Depuis près de cent ans que l'on se désâme pour conquérir nos droits. Et voilà que surgit l'hydre du paradoxe. N'est-il pas vrai que certains des nôtres se rebiffent, ne veulent pas accepter ce que l'on nous offre, de crainte de perdre l'usage de la langue anglaise indispensable sans doute pour gagner notre vie quotidienne? D'accord. Mais on semble oublier que l'on serait un homme supérieur en devenant parfaitement bilingue comme le prouvent Messieurs Pierre Trudeau, Henri Bergeron et bien d'autres... Alons! un peu de fierté s'il vous plaît.

Poursuivant le fil de mes idées, j'en arrive à parler de l'avenir de nos enfants dont nous sommes encore les maîtres et capables d'orienter leurs destinées. Finie la lutte des jeunes contre les adultes. On leur donne le droit d'étudier le français à partir de la maternelle jusqu'au grade 12 inclusivement.

A cette déclaration de nature à nous réjouir nous avons le bonheur de proclamer: "Enfin nous avons gagné notre point!" En plus, il faut se rappeler le droit du professeur pouvant se servir du français comme langue d'instruction.

Malheureusement, il arrive que dans certains cas, nos étudiants ne savent pas profiter de ces avantages. Parlons franchement, sans cachotterie.

C'est un fait reconnu de tous, la plupart de nos élèves parlent l'anglais entre eux au sortir de l'école, dans la rue. Ils sont induits en erreur par certaines pimbêches qui veulent être "à la mode", jusqu'à presque forcer leurs parents à se servir de l'anglais comme langue d'usage à la maison. N'est-ce pas le comble du paradoxe?

Ce qui précède paraîtrait naïf, à quelques personnes spécialisées dans les beaux-arts. Comment concilier les strictes obligations de faire leur vie, ayant les pieds sur la terre, la tête sur les épaules et des rêves dans les cieux? Ne sont-ils pas obligés d'avoir du pain sur la planche et travailler durement sous le double aiguillon du profit et de l'ambition pour réaliser leur idéal très légitime?

Et pour finir je raconterai une petite anecdote de Maurice Chevalier. Pour répondre à certains amis lui cherchant noise et voulant le taquiner à cause de ses affirmations parfois paradoxales, voici ce qu'il disait: "Au lieu de me choquer, je m'arrête un moment. Je respire profondément: un, deux, trois."... Et bonsoir la compagnie!

Godias Brunet
St-Boniface

19-3-71.

son et lumière son et lumière
SON ET LUMIÈRE
son et lumière son et lumière

Un Concert des plus agréables

Vendredi soir, deux mille personnes assistaient au concert des Intrépides dans la salle du Centenaire de Winnipeg. D'après la réaction du public, ce fut une soirée réussie et extrêmement appréciée de tous.

La Chorale des Intrépides fut fondée au printemps de 1960 alors qu'une trentaine de professeurs se rassemblèrent sous l'habile direction de Marcien Ferland pour présenter un programme de chants au Congrès annuel de l'A.E.C.F.M. Aujourd'hui la chorale se compose de 70 membres et ses activités prennent de plus en plus d'ampleur. Tournées, chorales, télévision, microsillons, les Intrépides sont à se faire une réputation nationale comme chorale de premier ordre. Leur répertoire est étendu et varié. Du folklore au classique, rien n'est à leur épreuve.

Vendredi soir, Les Intrépides nous ont donné un petit aperçu de leur versatilité et de leur facilité à s'adapter à tous les genres. On me dit qu'ils ont chanté en 6 langues. Et voilà qu'ils se mettent aussi à chanter du Western! Le choix des pièces au programme fut heureux. La première partie du concert me plut particulièrement, en faisant ressortir davantage les possibilités de la chorale.

La chorale était dirigées admirablement par M. Marcien Ferland. On sentait que la chorale avait le contrôle et la discipline nécessaire pour atteindre un niveau de qualité supérieure. Comme le dit le Père Caron: "C'est un groupe qui travaille sérieusement".

L'artiste invitée était Mme Louise Roy-Morin, soliste. Elle chantait un extrait de "Cavalleria rusticana" accompagnée de la chorale. Dommage qu'on ne l'ait pas entendu un peu plus.

La soirée était dédiée au Père Martial Caron et on l'invita à dire quelques mots. "Ça valait la peine de faire 3,000 milles pour ça!" dit-il. Mais la soirée n'aurait pas été complète sans quelques couplets de "Alouette" sous la direction du Père Caron.

Bravo Les Intrépides et j'espère que bientôt vous pourrez nous donner deux concerts par année.

Festival Théâtre Jeunesse

Le Festival Théâtre Jeunesse commençait lundi et est à l'affiche jusqu'à vendredi soir au Centre Culturel de Saint-Boniface. Les représentations sont à 20 h et les billets sont en vente à la porte à 25 cents pour étudiants et $1.00 pour adultes. Quinze écoles participent au Festival. Vendredi soir des prix de $25.00 seront présentés pour meilleur comédien, meilleure comédienne, et meilleure pièce écrite par un élève. Un trophée sera donné pour la meilleure présentation globale. Ces jeunes démontrent un enthousiasme et un intérêt qui méritent d'être encouragés.

Chronique de CBWFT



SMASH

Les sketches de l'émission "Smash", le jeudi 8 avril, à 19 h 30, se dérouleront tantôt dans une buanderie automatique, tantôt dans un restaurant où le savoir-vivre sera au menu du jour, chez les martiens, chez un barbier frustré, à la cour et enfin, chez un père de famille qui rêve de paix au foyer.

Toutes ces saynettes comiques seront entrecoupées des chansons des Smashettes qui interpréteront, entre autres, une chanson dédiée à Olivier au cours de laquelle celui-ci illustrera son personnage.

LES BEAUX DIMANCHES

A la prochaine émission dss "Beaux Dimanches", le 4 avril, les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada verront, à 20 h 30, un film d'une heure en couleur tourné chez les Papous de la Nouvelle-Guinée et intitulé "Me no savey" et, à 21 h 30, une émission semi-documentaire, semi-musicale mettant en vedette le "New York City Ballet".

ME NO SAVEY

"Me no savey" est le premier film d'une série de quatre ayant pour thème "les Primitifs".

"Me no savey" n'est pas qu'un simple récit d'aventure mais plutôt un document humain au cours duquel le spectateur est invité à pénétrer directement, sans transition, dans l'univers papou et à y découvrir deux réalités: celle du Papou d'avant la venue du Blanc et celle d'après la pénétration blanche. Au cours de cette heure chez les cannibales, le spectateur pourra aussi assister à des scènes de guerre en pirogues, à des séances de sorcellerie, à des danses "thérapeutiques", à des cérémonies mortuaires, à une interview avec un vieux cannibale qui raconte son dernier repas... de chair humaine, à des scènes de musique sacrée filmées la nuit, dans une case; à des scènes d'initiation des jeunes Papous, etc.

LE NEW YORK CITY BALLET

A 21 h 30, "les Beaux Dimanches" présenteront le "New York City Ballet" dans les oeuvres suivantes: "Tarantelle" sur une musique de Gottshalks reconstruite et arrangée par Hershey Kay, Mouvements pour piano et orchestre d'Igor Stravinsky et "Who Cares", sur les mélodies de Georges Gershwin, orchestrées également par Hershey Kay.

LES GRANDS FILMS

Le 8 avril à 20 h 30, l'émission les "Grands Films" mettra à l'affiche "la Pantoufle de verre", un conte d'une adaptation à la moderne du charmant conte de Perrault, "Cendrillon". Une humble fille, maltraitée par sa famille, rencontre dans les bois un beau jeune homme qui se dit le cuisinier du château. Pour le revoir, elle souhaite se rendre au bal où l'on fête le retour d'un prince. Une vieille voisine lui procure toilettes et carosse et...

Signalons que dans ce film, les ballets de Roland Petit ajoutent un élément de rêve et de merveilleux à ce spectacle charmant pour toute la famille.

Films à l'écran

COLD TURKEY

Cette comédie satirique inégalement réussie fait la critique de l'esprit de lucre qui se révèle dans certains aspects de la société américaine. Un ministre protestant y est présenté sous un jour caricatural assez odieux.

HUSBANDS

Ce drame réalisé par John Cassavettes est une intéressante étude psychologique qui présente une vision critique de l'attitude défaitiste et le manque de maturité de certains hommes devant les exigences de la vie. L'intrigue donne lieu à des scènes d'inconduite.

LITTLE BIG MAN

Ce western original met en cause la spoliation des Indiens par les Blancs. Il contient de dures violences et la présentation humoristique de moeurs irrégulières.

LOVE STORY

Ce film sentimental fait avec goût et habileté raconte l'histoire d'un amour sincère brisé par la mort. Les relations avant mariage y sont considérées avec indulgence.

RYAN'S DAUGHTER

Ce film de qualité montre les conséquences tragiques entraînées par une liaison adultère dans un milieu clos et traditionaliste. Quelques scènes osées prennent place dans l'ensemble.

CBWFT

SAMEDI 3 AVRIL

- 1.30 *Cours universitaires
- 7.30 *Vivre en ce pays
- 8.00 *Cinéma "Bestiaire d'amour"
- 11.35 Cinéma "Les gangsters". (Britannique 1961).

DIMANCHE 4 AVRIL

- 12.45 Le golf et ses étoiles
- 1.30 *Univers des sports
- 11.30 Cinéma "Le diabolique Dr Mabuse". (Franco-italo-allemand 1960).

LUNDI 5 AVRIL

- 11.30 Cinéma "La 10e victime" (Italien '65)

MARDI 6 AVRIL

- 8.00 Hotel Chateau Frontenac.
- 11.30 Ciné Club "Mon chemin" (Hongrois 1965)

MERCREDI 7 AVRIL

- 11.30 Cinéma "La fille du pulsatier". (France 1947).

JEUDI 8 AVRIL

- 2.00 *Le Major Plum Pouding.
- 5.00 *Les animaux chez eux.
- 7.30 *Smash
- 8.30 *Les grands films. "La pantoufle de verre" (Américain 1955).
- 11.30 Cinéma. A communiquer.

VENDREDI 9 AVRIL

- 7.30 Visa pour l'avenir
- 8.30 Cinéma "Le Christ interdit".
- 11.30 Cinéma. A communiquer.

LES PETITES ANNONCES Composez:

247-4823 ou 247-4824

de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.
Dernier délai: lundi midi

TARIF : 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire : 2 ¢ le mot. Minimum : $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte.

A VENDRE

Dans village de St-Pierre. Maison: 2 chambres à coucher, Eau, égouts, grand lot, taxes basses. Près de Winnipeg. Composer: 489-6503
50A-591-1 C

A VENDRE - HAYWOOD -
Maison de deux étages, 30' x 40' située sur belle propriété de 12 lots de 25' x 120', près de l'église et de l'école. Eau courante, citerne à eau douce, chauffage à l'huile. S'adresser à: Soeurs du Sauveur, 210 rue Kenny, Saint-Boniface. Composer: 247-2633.
50A-592-1 C.

ST-PIERRE - 10 lots sur rue Préfontaine, près hôpital. Eau courante. Aussi, "trailer" à 2 roues, semoir "PLanet" pour jardin et maisonnette de camping pour camion. Composer: 247-7384.
50-589-JNO.

Maison moderne de 3 chambres à coucher avec sous-sol complet. Chauffage: gaz. Garage, et cour clôturée. Près église et école. Prix: $14,000. S'adresser à: Placide Gobin, St-Claude, Manitoba
50-579-1 P.

St-Norbert. Bungalow. 3 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de L avec tapis mur à mur. Salle de bain et boudoir. Cuisine avec armoire en acajou. Prix: $22,500. Hypothèque de $18,000. Libre. Composer le jour: 269-3558 ou, en tout temps: 269-1807.
39-504-50AC.

Automobile Parisienne 1958. 4 portes. Toit rigide. Transmission automatique. Moteur remis à neuf. Meilleure offre. S'adresser à: Boîte 218, St-Pierre, Man. Tél: 433-7822, le soir seulement. 50-578-50A P

A LOUER

POUR TOUS TRAVAUX de réparation en maçonnerie ou en charpenterie, composer: 247-8765.
49-573-1P.

Près hôpital St-Boniface. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Pour dame ou demoiselle. Composer: 233-3823
50-586-50A C.

Deux chambres meublées. Une place de stationnement à l'arrière. Libre. Composer: 233-6104.
50-587-50A C.

Chambre meublée avec facilités de cuisine. Pour une personne qui travaille. Libre. Composer: 233-5268.
50-588-1 C.

Logis meublé de 2 pièces avec facilités de cuisine. Composer: 247-9139.
50-582-50A C

DIVERS

DESIRE ACHETER comptant du propriétaire, bungalow ou maison 1 1/2 étage, à St-Boniface ou Norwood. 3 chambres à coucher, grand lot et en bon état. S'adresser à: C.P. 43, Norwood Grove, Man.
50A-590-50A C

FORMULES D'IMPOT
sur le revenu complétées à votre demeure. Appeler Roland Trudeau: 256-5666.
49-572-50A C

Musicana
Le Centre du Disque Français
202, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.
Tous les disques à 20 p.c. de rabais
3000 disques en magasin
Tél: 233-7222

DANIS REALTY
519, ch. Ste-Marie
Tél: 233-4660
Rés: 233-3888

ST-BONIFACE
Bungalow très chic situé sur grand lot de coin. 2 chambres à coucher, salle de récréation, cave à la grandeur. Comptant requis: $1,000.

ST-VITAL
Près Sanatorium. Jolie maison de 2 chambres à coucher. Armoires modernes. Salle de bains: 4 morceaux.

ST-BONIFACE.
Duplex. Logis de 4 pièces au 1er étage, plus logis de 3 pièces au 2e. 2 chambres supplémentaires au sous-sol.

WINNIPEG
Duplex. Logis de 3 chambres à coucher plus 2 logis de 2 chambres à coucher avec salle de récréation. Revenu mensuel: $250. Poêle, réfrigérateur et séchoir à gaz inclus.

AVONS CLIENT AVEC ARGENT COMPTANT POUR MAISON DE 2 CHAMBRES A COUCHER, MAIS 3 DE PREFERENCE, A ST-BONIFACE.
42-532-50A C.

A VENDRE
ST-CLAUDE. Ferme mixte, 320 acres. 240 acres en culture, le reste en pâturage et boisé. Terre légère moyennement sableuse, nivelée et exempte de pierres. Clôturée et morcelée (cross fenced). Eau en quantité. Maison attrayante, rénovée, 3 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bains, nouvelle fournaise à huile, buanderie avec appareils automatiques, grand porche avec moustiquaire. 2 étables, une servant de porcherie: 28' x 48'. Les deux étables sont pourvues d'eau. Une ferme attrayante et bien entretenue. Venez la visiter. St-Claude, le Centre laitier de l'Ouest, qui possède une nouvelle installation de laiteries moderne. Prix de la ferme: $35,000. Termes disponibles.

KROEKER REALTY
310 - 7e rue
Winkler, Manitoba
Tél: 325-4210
49-570-50A C.

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9
Tél: 284-5390

A VENDRE
ST-NORBERT. Maison 8 pièces, salon et salle à manger en "L". Planchers bois dur. Grande cuisine, armoires: érable. Située sur grand lot. Pelouse et arbres. Titre clair. Hypothèque portée par propriétaire ou considérerait échange.

TOUTES-AIDES
Magasin général plus logis pour propriétaire. Sur chemin de gravier près parc pour touristes et la pêche. Idéal pour couple. Si intéressé appeler Pierre Pineau: 269-1591 ou écrivez à Alexander Agencies.

Recherchons maisons à vendre et à acheter.
26-377-JNO.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

MARION REALTY

PARC PROVENCHER
Grande maison de famille: 4 chambres à coucher. Situé à proximité du parc. Grand lot. Balcon au 2e étage, communiquant avec chambres des parents. Taxes basses.

ST-NORBERT
Très joli bungalow de 8 ans, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Situé sur grand lot avec double garage. Sous-sol comprenant une très belle salle de récréation avec bar ainsi que 2 chambres à coucher et boudoir. Hypothèque: 6 p.c. Propriétaire quitte la ville.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS APPELEZ: RENE FORT 233-3974 OU MARION REALTY: 247-9814.
50A-596-50A C.

D.A. ZAHARIA REALTY

ST-NORBERT
5 CHAMBRES A COUCHER.
Bungalow unique, avec salle de récréation, donnant sur la rivière. La jolie cuisine comprend un poêle et un four encastrés. Lot boisé de 350' de profondeur. Prix: $24,900. $4,900 comptant et une hipothèque. Appeler M. Pressman: 837-4827.

D.A. ZAHARIA REALTY
786-6561
49-574-50A C.

A LOUIS FRANK JOSEPH BONIN

Dernière adresse connue: 202, rue Despins, St-Boniface 6, Manitoba.

Prenez avis qu'une Requête en divorce a été émise contre vous par votre femme, Margaret Ruth Bonin de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

Si vous désirez mettre opposition à cette Requête vous devez adresser une réponse au Bureau de la Cour dans les trente jours de cette publication, sinon l'auteur de la requête pourra alors procéder sans aucun autre avertissement.

Cour du Banc de la Reine,
Palais de Justice,
Broadway et Kennedy,
Winnipeg 1, Manitoba.

— Il paraît que le défunt X a laissé tout ce qu'il avait à un orphelinat.
— Qu'est-ce qu'il a laissé?
— Cinq orphelins.

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

A VENDRE

RUE TACHE
Duplex en stuc, complètement rénové. Garage. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

NORWOOD.
Enfield Crescent. Triplex. Revenu mensuel: $290. Lot: 70' de frontage. Bel emplacement. Termes faciles.

RUE NOTRE-DAME.
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Lot: 33' x 122'. Prix: $7,000. A termes si désiré.

PARC WINDSOR
Bungalow: 3 chambres à coucher. Construit par entrepreneur pour lui-même. Garage. Salle de récréation. Tapis mur à mur. Grand lot boisé, etc. Près écoles et église. Prix: $25,500. Hypothèque: 6 p.c. Comptant requis substantiel.

RUE JEANNE D'ARC
Belle maison de famille, 4 chambres à coucher, salle de récréation, garage, beau lot. Doit être vendue immédiatement. Pour plus d'informations appelez: Marc Bergeron: 452-6959.

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER:
BUREAU: 233-1773
LE SOIR: 233-5874
36-483-JNO.

FIDELITY TRUST
A VENDRE

ST-BONIFACE
Boul. Provencher. Immeuble de revenu dans un très bon quartier d'affaires. Il comprend 3 logis plus 2 magasins: musique, et bijouterie. Sous-sol complet et garage. Rapporte un bon bénéfice. Pour plus d'information appelez Louis Combot: 247-5918.

NOUS AVONS BEAUCOUP DE DEMANDES POUR MAISONS NECESSITANT DES REPARATIONS, ET DES MAISONS EN BON ETAT. VOUS RECEVEZ DE L'ARGENT COMPTANT POUR VOTRE PROPRIETE PUISQUE NOUS AVONS ARGENT NECESSAIRE POUR HYPOTHEQUE.

Pour estimations gratuites ou pour plus d'information, appelez Louis ou Flora Combot: 247-5918.

FIDELITY TRUST
417 Academy Rd.
WINNIPEG.
452-7417
29-391-50A C.

Un certain individu qui était borgne rencontrant le matin de bonne heure un bossu, lui dit:
— Mon ami, tu as chargé de bon matin.

Quand une femme arrive à l'heure, c'est qu'elle s'est trompée d'heure.

Le CERCLE MOLIÈRE recherche les services d'une personne bilingue pour remplir les fonctions de secrétaire exécutive. Elle s'occuperait entre autres:

- de coordonner les activités de la troupe.
- de la correspondance.
- de comptabilité
- de relations extérieures.
- de l'administration générale interne.

Elle devra travailler en collaboration étroite avec le directeur artistique.

INDIQUER SALAIRE DÉSIRÉ.

Toute demande doit être adressée en incluant ses qualifications au CERCLE MOLIERE, C.P. 1, Saint-Boniface, Manitoba, avant le 15 avril.

Le candidat doit entrer en fonction, si possible le 1er mai 1971.

PAUL'S REALTY LTD.

120, boul. PROVENCHER

Achats, Ventes et Echanges

ST-VITAL. Près église et école Ste-Marie. Bungalow très chic. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Très bon état. Garage et auto-port. Comptant requis: $3,000 à une 1ère hypothèque.

ST-BONIFACE. Immeuble-appartement: 6 logis. Parfait état et localité. Donne un très bon bénéfice sur investissement. Comptant requis: $10,000 ou bonne maison.

PARC WINDSOR. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle de récréation et chambre à coucher au rez-de-chaussée. Plein prix: $18,900 seulement. Comptant requis: $1,900.

ST-BONIFACE. TRIPLEX - Un logis de 6 pièces, 4 chambres à coucher plus 2 logis de 3 pièces. Très belle localité. Une aubaine à $27,900 seulement.

DE LA MORENIE. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. En très bon état. Revêtement à clin en aluminium ainsi que toutes les fenêtres. Chambre supplémentaire au sous-sol. Garage. Paiement initial: $1,000.

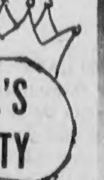
AVONS ARGENT POUR 1er ET 2e "MORTGAGES " DISPONIBLE.

SPECIAL

BESOIN URGENT D'UNE MAISON DE 2 CHAMBRES A COUCHER PRES AVENUE PINEDALE, ET D'UNE MAISON DE 3 CHAMBRES A COUCHER PRES ECOLE LOUIS RIEL.

Paul GAGNON — 32-433-6M. — Nap. GAGNON





PAUL'S REALTY

247-9267 Res: 256-6538 — 247-9267 Res: 233-3510

BEL-AIR REALTY

2-288 rue Marion — 247-8851

ST-VITAL — $13,500
Près de l'école Ste-Marie. Joli bungalow: 2 chambres à coucher, grand sous-sol, tapis mur à mur, garage. Hypothèque de $9,000 à 8 3/4 p.c. $107. PIT.

NORWOOD — $15,800
Duplex avec très bon revenu: 2 logis avec entrée privée. Garage double. $4,000 comptant. $130 PIT.

RUE LANGEVIN — $14,900
Duplex avec deux logis complètement privés. Chaque logis comprend 5 pièces, 3 chambres à coucher. $2,000 comptant. Une aubaine.

ST-NORBERT — $20,500
Bungalow de 3 chambres à coucher, âgé de 6 ans. Tapis mur à mur et draperies inclus. Salle de récréation presque finie. Hypothèque: 6 1/4 p.c. $119. PIT.

NORWOOD — comptant $3,000
Très bonne maison de revenu. Lot de 50'x100' 3 salles de bains. Revenu: plus de $4,000. Hypothèque de $20,000 à 9 p.c. Propriétaire se retire. Prix à débattre.

ST-BONIFACE — $42,000
Epicerie super-marché. Propriétaire se retire. Doit être vendue. Très grand magasin avec épicerie et viande. Chiffre d'affaires annuel: $124,000. Très bonne maison attenante de 3 chambres à coucher. Camion de livraison. Hypothèque de 8 p.c. Toute offre considérée.

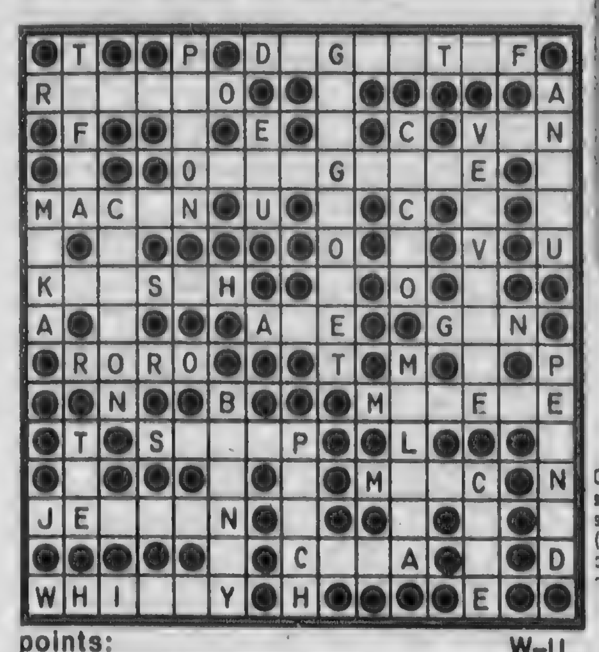
NORWOOD — $18,500
Une des meilleurs maisons que nous avons. Première fois sur le marché. Fini en stuc. 4 grandes chambres à coucher. 2 salles de bains. Un vrai foyer. Grande salle à manger et salon. Située près de Safeway. $4,000 comptant.

ARMAND DURAND

247-8851 — 247-2189
50 A - 595 - 50 A C.

labyrinthe RORO no.:30

SERVIR COMME BREUVAGE



points: W-11

l'entreprise roro enrg.
case postale 326, Joliette, p.q.

Explication du jeu

Voulez-vous développer vos connaissances et votre vocabulaire, tout en vous amusant en famille, en groupes, en équipes, à deux ou individuellement? Remplissez les carreaux vides.

Règlements:

Le départ du LABYRINTHE est parfois le mot inscrit en entier. Pour trouver les autres, vous procédez toujours de gauche à droite ou de haut en bas.

Des lettres sont inscrites pour vous aider à passer d'un mot à l'autre. Le premier joueur qui complète un mot marque deux (2) points. Toutefois, si le mot n'est pas juste, il perd trois (3) points.

Trois (3) RORO au maximum peuvent être inscrits dans le LABYRINTHE. Le ou les mots qui servent à compléter RORO donnent quatre (4) points, selon le cas.

Si parfois vous ne pouvez compléter un mot, vous consultez le LEXIQUE DU LABYRINTHE RORO. Ce mot trouvé ne vous donne qu'un (1) point.

Ce livre peut être acheté directement de l'auteur pour $1.50.

Conçue pour rencontrer les besoins multiples de plusieurs familles, cette maison d'un étage et demi avec sous-sol, peut être construite sur un terrain de 40' (sans garage). Remarquez les deux chambres à coucher à l'étage du haut lesquelles sont munies de commodes murées et de spacieux garde-robes.

PLAN M-68 **672 ¢**

ST-LOUIS

ASSEMBLEE DE L'A.C.F.C.

Lors d'une assemblée de l'A.C.F.C. eut lieu l'élection du nouvel exécutif qui se compose comme suit: M. Clément Roy, président; Mme M. Hanotte, vice-présidente; Mme L. Bézaire, secrétaire; Sr Anne-Marie Rohel, Mme P. Boutin, Mlle Louise Chicoine, M. Médéric MacDougall et Mme M. Kirouac.

ANIMATION SOCIALE

Les 5 et 6 avril, MM. Philippe Lafrance et Eugène Vachon, animateurs, dirigeront un stage d'animation sociale à St-Louis.

CHRONIQUEUSE

Mme M. Kirouac est la nouvelle chroniqueuse de St-Louis pour le journal "La Liberté et le Patriote".

" L'habitation de la semaine "
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
DECO PLANS INC., C.P. 90 - BOUCHERVILLE, P.Q.

Veuillez me faire parvenir les plans de "L'habitation de la semaine" M — 68 - Chèque (ou mandat-poste) de $25.00 inclus.

J'aimerais me procurer .... exemplaires du catalogue "Ma Maison" au prix de $1.00 chacun.

Nom ....

Adresse ....

Localité ....



L'équipe "varsity" de ballon-panier des garçons de l'Institut collégial de Louis-Riel (Photo René Comeault), remporta le trophée de la Surburban Collegiate Athletic Association, lors d'un match contre le Windsor Park Collegiate le 22 mars. Les Rebels participeront au championnat provincial les 1, 2 et 3 avril à l'Université de Manitoba. 1ère rangée (de g. à d.): Michel Gagne, Jean Vandal, Ghislain Carrière, Maurice Hupé, Richard McCarthy, Claude Allard, Paul McKenna, Ernie Vandal (entraîneur). 2e rangée (de g. à d.): Gilbert Deforel (manager), Marcel Leclerc, Ronald Rivar, Larry Cross, Maurice Desaulniers, Paul Noonan.

LA SITUATION DES JEUNES FRANCOPHONES AU MANITOBA

Le fait d'être francophone pour la plupart des jeunes franco-manitobains est loin d'être un atout. Cette situation implique plutôt un sentiment statique, traditionnel et archaïque. Le jeune a l'impression très nette d'être un citoyen de deuxième classe et se sent incapable de rivaliser sur un pied d'égalité avec la culture de la majorité.

Si on se reporte en arrière, à 1960 par exemple, l'usage du français sur la rue était monnaie courante; les jeunes se sentaient canadiens-français pour le meilleur ou pour le pire. Il y avait chez eux un besoin de s'affirmer comme non-anglais. A cette époque il n'était pas encore permis de remettre en question la foi et la langue de ses ancêtres.

Après une certaine évolution que d'aucuns appelleront révolution, l'heure de la contestation avait sonné. Les jeunes commencèrent à s'interroger sur toutes les valeurs qui leur avaient été imposées par le passé. Leur conscience avait été éveillée surtout par les moyens de communication et par le resserrement plus prononcé de la puissance anglaise au Manitoba.

On doit admettre que l'expérience scolaire n'a pas du tout aidé. Tous les jours les jeunes furent confrontés (et le sont encore) à l'école anglaise où tout était dans la langue de Shakespeare, à partir de l'orientation des programmes en passant par l'administration jusqu'à la langue d'enseignement. Petit à petit, les jeunes ont tiré leurs conclusions: le français, c'est bon pour les gens du Québec. Puisque nous devons gagner notre pain en anglais, alors apprenons l'anglais.

L'influence américaine, également très forte dans la vie des adolescents, a sûrement précipité la conclusion: l'anglais c'est la langue dans le vent; ça fait "in" ! Le français c'est la tradition; c'est un peu poussiéreux, c'est bon pour nos parents ! D'un autre côté, il faut quand même être réaliste et constater qu'il y a encore une petite minorité de jeunes qui essaient de sauvegarder le fait français. L'expérience du 100 NONS à cet égard est des plus louables.

Le fond du problème de la crise d'identité chez les jeunes est des plus complexes.

A l'exception du Collège St-Boniface qui présente un programme arts, sciences en français, toutes les autres institutions d'études supérieures sont anglaises. Lorsqu'arrive la question de l'université, on a deux solutions: soit aller au Québec, soit suivre ses cours en anglais.

Vient le temps de travailler, il y a très peu d'emplois français de disponibles. Alors, c'est nécessaire de bien maîtriser la langue anglaise pour trouver un emploi intéressant.

Il faut ajouter à cela que la culture qui plaît aux jeunes a un caractère anglais, films, radio, télévision. A ce sujet on a fait un sondage récemment auprès d'un groupe d'adolescents de St-Boniface; on voulait savoir combien de jeunes regardaient la télévision française. Moins de la moitié des jeunes interrogés ont répondu par l'affirmation. La raison donnée c'est que les programmes proposés ne sont pas intéressants; on voudrait voir des programmes qui présentent la vie des jeunes actuels, ceux du Manitoba en particulier. Certains ont même dit qu'il était impossible pour eux de comprendre le langage employé. "C'est trop de travail d'essayer de comprendre ce qu'ils disent. Quand je regarde un programme, j'aime comprendre tout ce que j'entends."

Ce désir qu'ont les jeunes de pouvoir partager les problèmes d'autres jeunes comme eux, de les voir évoluer sur l'écran ça nous fait grandement réfléchir. On réalise que la vie n'est pas facile pour les adolescents de nos jours; le climat général de contestation en fait foi. Mais ce qui aggrave le problème de nos jeunes franco-manitobains c'est qu'eux, en plus d'avoir une crise d'adolescence, ils ont aussi une crise d'identité culturelle. Comment peut-on les aider à la résoudre ?

Il faut sûrement commencer par régler la question de l'instruction. Le bill 113 nous offre une occasion favorable de ce côté. Il faut aussi s'attaquer aux média de communication; exiger des programmes français adaptés à la jeunesse. C'est un devoir qui incombe à tous les parents qui veulent conserver le français.

Si tous les Franco-Manitobains s'unissent pour revendiquer leurs droits, cela risque de réussir; nos jeunes pourront vivre en français. De toutes façons cela vaut sûrement la peine d'essayer.

Evaluation des soins mèdicaux

Le gouvernement du Manitoba a accepté une entente survenue entre la Commission manitobaine des Services de Santé et l'Association manitobaine de Médecine au sujet de la réorganisation d'un comité chargé de l'évaluation des soins médicaux.

Le comité analysera, à l'aide d'un système d'ordinateurs, l'utilisation du plan des services de santé par les contribuables ainsi que les réclamations faites par les médecins.

Le ministre de la Santé et du Développement social, M. René Toupin, a précisé en annonçant cette décision que le Service de l'Assurance-santé reçoit actuellement 30,000 réclamations par mois et que les plaintes des contribuables ne se chiffrent qu'à dix par mois.

A l'hôtel de ville

Des félicitations, des anniversaires, des travaux

M. Georges Forest, qui poursuit sa grève de la faim et a déjà perdu plusieurs livres sans trop en souffrir, se présentait à la réunion du Conseil de ville du 22 mars pour féliciter le Maire et les conseillers de leur façon d'agir envers le projet d'unification et aussi pour avoir si bien appuyé le mémoire s'opposant à l'adoucissement de la loi sur l'avortement. M. Forest a affirmé que le Conseil fait bien son devoir, qui est celui de se prononcer au nom des citoyens qu'il représente.

ANNIVERSAIRES

M. Maurice Prince a invité le Conseil de ville à marquer par une réception ou d'une autre façon appropriée, deux centenaires qui seront célébrés cette année à Saint-Boniface : le centenaire du premier hôpital des Soeurs Grises et celui de la publication du premier journal français dans l'ouest canadien; la première édition du journal "Le Métis" paraissait en effet le samedi 27 mai 1871. M. Prince avait en sa possession une copie de la première page de ce journal. Fait à noter, on y mentionnait entre autres l'arrivée d'un nouveau groupe de Soeurs de la Charité qui avaient été accueillies, ajoute-t-on, avec grande joie, par toute la petite communauté de la Rivière-Rouge. C'était le 12 mai 1871.

Toujours dans le domaine des anniversaires, il en est un très important qui a lieu cette année, et par coïncidence, le 27 mai. Ce jour-là, CKSB aura 25 ans. Le comité d'organisation des fêtes d'anniversaires a écrit au Conseil de ville pour lui demander de reconnaître de façon quelconque cet anniversaire. La demande a été remise au Comité de législation et réception qui doit à son tour consulter le Comité des finances. Le maire et les membres du Conseil ont semblé accueillir bien favorablement cette demande.

PAS DE FEMMES MARIEES A L'EMPLOI DE LA VILLE

Un certain M. Lowry a écrit au Conseil le blâmant d'avoir abrogé le règlement qui interdisait aux employés de la ville de tenir un emploi supplémentaire durant leurs heures libres. M. Lowry prétend que ce règlement aurait dû être maintenu.

Il est aussi d'avis que la ville ne devrait pas employer des femmes mariées dont le mari travaille; il suggère même que les femmes marées, présentement à l'emploi de la ville, soient peu à peu mises à pied et remplacées par des hommes ou par des femmes célibataires. La lettre a été déposée aux archives, sans commentaire.

CYCLISME

Le Club belge désire s'occuper encore cette année de l'organisation de courses à bicyclettes du Cycling Club. On attend plusieurs participants d'au-delà des frontières. Cette course aurait lieu le lundi 24 mai, qui est un jour de congé. Les membres du Club belge s'occuperaient d'ériger les barricades aux intersections et de placer des gardiens des deux côtés de la voie ferrée traversant le boulevard Provencher.

A SASKATOON

Le maire, le greffier, ainsi que les conseillers Marius, Farrell et Ludwig représenteront la ville au prochain congrès des maires et municipalités, qui se tiendra au cours de l'été à Saskatoon. Conformément à ce qui avait été convenu il y a quelque temps, par un amendement aux règlements, un seul conseiller par deux quartiers assistera à ce congrès. MM. Couture et Ludwig, représentant respectivement les quartiers 3 et 4, n'étant pas encore venus à une décision, on demanda au Maire de tirer à pile ou face,... façon aussi démocratique qu'une autre enfin !

Le conseiller Gee présente une motion à l'effet que la ville de Saint-Boniface doit pouvoir obtenir les mêmes privilèges que la ville de Winnipeg, en cas d'unification, c'est-à-dire, pouvoir dépenser les sommes en réserve et disposer de ses biens.

DES MONUMENTS

Le conseiller Rumsey présentait une motion demandant qu'on érige des monuments ou qu'on pose des plaques commémoratives en différents endroits historiques de Saint-Boniface, comme le lieu de débarquement de la première locomotive "Countess of Dufferin", l'emplacement de la première gare, l'édifice où fut publié le premier journal, le lieu de naissance de Louis Riel, l'habitation de la famille Lagimodière, etc. Le comité de législation et réception étudiera cette proposition.

Le département des travaux publics entreprendra sous peu plusieurs travaux, entre autres des améliorations des rues Dupont, Eugénie, Provencher est, Lamont, avenue de la Cathédrale, ainsi que dans le quartier Southdale.

B. P. D.

AIDE ACCRUE AUX ECOLES

Le ministre de la Jeunesse et de l'Education du Manitoba, M. Saul Miller a adressé des lettres aux municipalités et commissions scolaires de la province, leur faisant part de l'accroissement de l'aide provinciale aux écoles. Ceci pourrait modifier le niveau de la taxe municipale au cours de la prochaine année.

Les trois dernières années au Manitoba français

La Liberté et le Patriote a reçu la semaine dernière, diverses analyses de la situation au Manitoba français. Etant donné le climat actuel qui semble prévaloir en ce moment, nous avons jugé bon de publier immédiatement cette information. Nous y avons ajouté une chronologie des événements les plus marquants qui se sont produits au Manitoba français.

FEVRIER 1968 :– Début février on annonce le RALLYE DU MANITOBA FRANÇAIS, "un examen de conscience collectif à l'échelle provinciale". On veut amener la collectivité franco-manitobaine à prendre sérieusement conscience de sa situation, de ses effectifs de productivité en tous domaines, de ses sources de revenus, de son progrès collectif et aussi des rapports anglo-français dans tout le Canada.

A la pointe du projet se trouvent de jeunes adultes qui contestent l'Association d'Education existante et mettent en doute sa représentativité.

L'Association d'Education accueille pour sa part le projet d'un Rallye et lui assure son appui. "Le Rallye, déclare le président d'alors, sera un des événements qui contribuera à accroître l'intérêt des Franco-Manitobains envers ce nouveau Manitoba qui est au seuil de son centenaire... Le Rallye détruira une fois pour toutes l'argument de certaines personnes qui prétendent que le fait français est mort au Manitoba !"

En fin de février, un éditorial de La Liberté et le Patriote se demande si la collectivité franco-manitobaine est vraiment "peuple ou masse": "le peuple vit et se meut par sa vie propre; la masse est en elle-même inerte."

AVRIL 1968–"Que faire pour enrayer l'hémorragie de la vie française au Manitoba?" demande M. Arthur Corriveau à l'Association des Parents et Maîtres du Manitoba. "Malgré un climat officiel qui semble être favorable au français, malgré la disponibilité de bons manuels fournis gratuitement, malgré tous les efforts accomplis pour encourager le français dans les écoles, il faut tout de même constater que le nombre d'élèves inscrits au cours de français diminue d'année en année."

MAI 1968 – Les organisateurs du Rallye remarquent que la publicité donnée à l'événement n'atteint que les "gens intéressés". Le "complexe d'inaction" et la "névrose d'évasion" sont prédominantes. "Les adultes cherchent à éviter les décisions... à s'occuper du présent qui est pourtant entre leurs mains."

JUIN 1968 – Le Rallye (300 délégués) amorce le travail de relèvement. Conclusions concrètes : que l'animation sociale soit entreprise ou continuée en chaque localité; que l'on prépare la mise sur pied d'un organisme central de coordination de toutes les ressources politiques, économiques, culturelles et sociales de la communauté franco-manitobaine.

Le Winnipeg Free Press qualifie l'événement de "révolution tranquille du Manitoba français".

Petit incident à la réunion de clôture: la perspective de l'enseignement scolaire exclusivement en français indispose une poignée de délégués (dont des enseignants).

25 JUIN 1968 – Trudeau et les Libéraux remportent une victoire imposante aux élections fédérales.

JUILLET 1968 – 150e anniversaire de St-Boniface. Les quotidiens anglophones de Winnipeg publient des éditoriaux élogieux. Le Winnipeg Tribune en publie même un en français. "Les temps ont changé", de remarquer La Liberté et le Patriote.

Mais le dimanche 13 juillet, le défilé dans les rues de St-Boniface affiche un visage presque totalement anglais. Les francophones sont furieux !

SEPTEMBRE 1968 – L'AFFAIRE ROSSILLON éclate à la Chambre des Communes. Fonctionnaire du gouvernement français, M. Rossillon avait rendu une visite strictement privée à des membres de l'Association France-Canada, Section manitobaine. Trois ou quatre semaines plus tard, le premier ministre Trudeau accuse la France de faire de "l'agitation politique". La moutarde monte au nez de la presse anglophone. "Une tempête dans un verre d'eau!" répliquent les Franco-Manitobains. Beaucoup de bruit qui ne nous rapporte rien !"

"Les Franco-Manitobains espèrent, commente La Liberté et le Patriote, que (l'Affaire Rossillon) aura servi à susciter chez les gouvernements tant provincial que fédéral une véritable prise de conscience de la responsabilité qu'ils ont de soutenir de façon concrète la vie française dans l'Ouest."

2 OCTOBRE 1968 – "On juge une démocratie selon la façon dont elle traite ses minorités", déclare le premier ministre Trudeau devant le monument de Louis Riel à Regina.

25 OCTOBRE 1968 - Une délégation franco-manitobaine rencontre MM. Trudeau et Pelletier à Ottawa. "Vous pouvez compter sur des gestes concrets dans un avenir immédiat", leur déclarent ceux-ci.

6 NOVEMBRE 1968 – L'Association d'Education annonce un congrès-rallye pour décembre. On y fera des amendements à la constitution de l'Association.

13 NOVEMBRE 1968 - L'AECFM rencontre le premier ministre Weir du Manitoba. Réception froide. "Les Franco-Manitobains sont au fond du sac", en-dessous des Indiens et des Esquimaux, remarque un des représentants franco-manitobains à la suite de cette rencontre.

11 DECEMBRE 1968 - Le Secrétaire d'Etat Gérard Pelletier est présent. "Notre action prochaine, déclare-t-il, apparaîtra comme une vivante réponse à la justice sociale... Ce ne sera PAS UN DON MAIS UN DEVOIR !... Si le gouvernement canadien subventionne l'une ou l'autre de vos associations, continue le Secrétaire d'Etat, c'est qu'il obéit à un DEVOIR PUBLIC".

La Liberté et le Patriote commente au lendemain de cette déclaration: "C'était la première fois qu'un congrès de Franco-Manitobains recevait un appui sans équivoque du gouvernement canadien."

15 JANVIER 1969 – La SFM met son programme d'animation sociale en branle. Des hauts fonctionnaires d'Ottawa viennent au Manitoba discuter des modalités de l'aide fédérale à ce programme.

FEVRIER 1969 – La SFM forme des directorats d'information, d'économie et d'éducation. –Le président de la SFM est profondément déçu du comportement des représentants de l'Ouest sur la question linguistique à la Conférence constitutionnelle. Il rejette la politique de "gradualisme" du gouvernement Weir. "Nous ne sommes pas prêts à attendre encore 50 ans pour jouir de nos droits dans notre vie quotidienne !" déclare-t-il.

26 FEVRIER 1969 – Trois commissions scolaires à majorité francophone font front commun contre les propositions de la Commission des Frontières de refondre toute la carte scolaire du Manitoba.

MARS 1969 – Aux Etats Généraux du Canada français à Montréal, les Franco-Manitobains et les autres minorités laissent le Québec décider de son avenir. - Les Québécois, pour leur part, abandonnent les minorités à leur sort.

26 MARS 1969 – St-Malo devient le premier village à s'engager dans l'animation socaile.

16 AVRIL 1969 – Le système unitaire est rejeté par 178 voix dans la Division scolaire de la Montagne. Danger de morcellement de la Division.



JUIN 1969 – Le Nouveau Parti Démocratique du Manitoba appuie sans réserve l'idée d'un Canada bilingue et d'une mosaïque culturelle. Aux élections provinciales du 25 juin, le NPD l'emporte par une faible majorité.

JUILLET 1969 – Le député libéral de St-Boniface Laurent Desjardins accorde son appui au gouvernement Schreyer.

7 JUILLET 1969 – A Ottawa, la loi sur les langues officielles est adoptée. Elle entrera en vigueur le 7 septembre suivant.

Le gouvernement manitobain décide de mettre sur pied des comités de recherche sur les problèmes ethniques et sur les problèmes régionaux.

15 SEPTEMBRE 1969 – Le premier ministre Schreyer reçoit l'exécutif de la SFM. "Entretien cordial qui se déroule en grande partie en français", écrit La Liberté et le Patriote. "Après 50 ans de bataille, nous sommes enfin reçus comme des citoyens du Manitoba !", s'écrie un représentant de la SFM.

12-14 SEPTEMBRE 1969 – L'exécutif de la SFM tient un colloque pour faire le point. On constate qu'il "faudra intensifier les communications entre le public et la SFM".

10-12 OCTOBRE 1969 – A Halifax, le Secrétaire d'Etat Gérard Pelletier annonce son programme de soutien aux minorités francophones du Canada: $1.3 million environ.

2 NOVEMBRE 1969 – Les Commissaires d'écoles francophones prennent position: "la vie française doit être maintenue au Manitoba"; "l'enseignement en français est un droit et non une option"; "les frontières scolaires ne doivent pas changer".

18 NOVEMBRE 1969 – Les Franco-Manitobains assument la direction et l'administration du Collège de St-Boniface.

27 NOVEMBRE 1969 – Devant la Commission des Frontières, les Educateurs Franco-Manitobains et la Manitoba Teachers' Society demandent des garanties législatives pour les écoles françaises.

6-7 DECEMBRE 1969 – Devant le congrès de la SFM, le premier ministre Schreyer annonce, en français, son programme pour l'épanouissement de la vie française au Manitoba: des lois scolaires permettant l'enseignement en français de la maternelle à la 12e année; l'établissement d'un collège pédagogique français; une orientation plus prononcée du ministère de l'Education dans le sens du bilinguisme; la création d'un centre culturel à St-Boniface.

Après une subvention de $5,000 en 1968, le gouvernement fédéral verse à la SFM en 1969 $60,000 pour le programme d'animation sociale et $20,000 pour les frais généraux de secrétariat et d'administration.

JANVIER 1970 – Le Manitoba fête son centenaire. - Les 17 et 18 janvier, émoi à St-Adolphe autour de la langue d'usage dans les réunions de l'APM. Des anglophones les voudraient en anglais. - Des sessions d'animation sociale se tiennent au Centre Culturel.

FEVRIER 1970 – Le Secrétariat des relations culturelles fédérales-provinciales s'adjoint les services de deux Franco-Manitobains. - Les Intrépides lancent leur premier micrositlon.

20 FEVRIER 1970 – Le gouvernement manitobain annonce la construction d'un centre culturel francophone à St-Boniface.

25 FEVRIER 1970 – Ouverture du Festival du Voyageur à St-Boniface.

MARS 1970 – Dans la Division scolaire de la Rivière-Seine, une poignée de francophones et d'anglophones prennent à partie la Commission scolaire pour sa politique de promotion du bilinguisme et de la culture française.

12 MARS 1970 – Le discours du Trône de la 29e Législature manitobaine annonce que le français sera reconnu comme "langue officielle" d'enseignement.

29 MARS 1970 – Fatigués de bilinguisme théorique, des jeunes protestent avec de la peinture contre des établissements franco-manitobains. "Vive les moutons !" lit-on sur certaines façades. C'est l'oeuvre d'un "Mouvement d'identité française".

AVRIL 1970 – La Liberté et le Patriote passe aux mains de Presse-Ouest Limitée.

La SFM rejette les méthodes du Mouvement d'identité française et forme le directorat du civisme.

La dissidence au sujet du bilinguisme continue dans la Division scolaire de la Rivière-Seine.

Le gouvernement fédéral accepte de défrayer "la moitié du coût des études préliminaires que le gouvernement du Manitoba désire entreprendre sur la question du bilinguisme".

23 MAI 1970 – Journée d'étude sur l'éducation au Manitoba français, avec des experts venus de Toronto, Montréal et Ottawa.

JUIN 1970 – Recteur laïc nommé au Collège de St-Boniface. - Le Cercle Molière en tournée dans l'Est. - Congrès de la Société canadienne d'Histoire de l'Eglise au Collège.

La St-Jean-Baptiste fêtée par tout le Manitoba français à La Broquerie.

JUILLET 1970 – MM. Trudeau et Pelletier à Saint-Boniface.

15 JUILLET 1970 – Rencontre entre la reine Elizabeth II et les Franco-Manitobains à St-Pierre. - Mort de Mani-Tobie.

16 JUILLET 1970 – Adoption à l'unanimité du Bill 113 faisant du français une des langues officielles d'enseignement dans les écoles publiques du Manitoba.

AOÛT 1970 – La SFM commence à inquiéter des curés.

OCTOBRE 1970 – Malaise autour du prochain Centre Culturel. - Le directorat de l'éducation de la SFM publie un dossier sur "des solutions pratiques en matière d'éducation".

31 OCTOBRE 1970 – M. Gérard Pelletier et le premier ministre Schreyer inaugurent les travaux du futur centre culturel franco-manitobain.

NOVEMBRE 1970 – Exposition du livre canadien au Centre Culturel. - L'animation sociale continue à faire parler d'elle. - A St-Boniface, le Mouvement pour la préservation du bilinguisme s'oppose à des écoles de langue française à St-Boniface.

17 DECEMBRE 1970 – Des citoyens francophones et anglophones de St-Boniface s'unissent pour former le Comité pour la promotion du bilinguisme.

En 1970, le gouvernement fédéral octroyait à la SFM $55,000 pour le programme d'animation et $20,000 pour les frais généraux d'administration.

Quels sont les moyens de communication accessibles aux Franco-Manitobains ?

- Un poste de télévision à l'ère de "Lassie"
- Une radio "de tout et de rien"
- Un journal "vieux jeu"
- Une librairie soumise à la censure

"Pity the poor French Canadian. He only has channel Three !"

C'est avec ces mots lourds de sens que Heather Robertson, journaliste au Winnipeg Tribune, commençait sa chronique du samedi, 19 juin 1965, sous un titre beaucoup plus percutant: "Channel 3 is still in "Lassie Era". Il voulait indiquer par là que le poste CBWFT s'alimentait encore d'une forte ration de vieilles séries d'Hollywood,

de notre sujet qui se résume à deux questions: "Quels sont les moyens de communication accessibles aux Franco-Manitobains? "Ces moyens favorisent-ils l'épanouissement culturel et social de ces derniers?"

Répondons à la première question en commençant par l'inventaire des moyens qui sont supposés aider à s'épanouir dans son intelligence et dans sa culture.

LA TÉLÉVISION

Tout d'abord, la télévision. Les Franco-Manitobains sont privilégiés; ils ont plus qu'un poste satellite; les autorités de CBWFT leur permettent deux programmes locaux, "A propos" du lundi au vendredi, et "Au point" le jeudi. En tout, deux heures et quinze minutes d'émissions locales par semaine! Mais pas de bulletin de nouvelles locales ou régionales. Pour le reste, pour savoir ce qui se passe dans son coin le francophone du Manitoba doit se brancher sur les canaux de langue anglaise. Mais, par ailleurs, il est bien renseigné sur ce qui se passe à Montréal et au Québec, même si c'est avec une semaine de retard!

Mais quant aux petits Franco-Manitobains, ils sont encore moins favorisés. Leurs héros s'appellent Rocket, Robin Hood, Joe 90 et Bugs Bunny. C'est tout ce qu'ils ont à voir le matin. Après un tel bain linguistique et culturel à l'américaine, on les pense encore de "vrais petits français!"

LA RADIO

Il y aura vingt-cinq ans au mois de mai que les francophones du Manitoba ont leur radio française. On l'appelle ici "CKSB, Radio St-Boniface". Vous vous souvenez, "la radio festival! le poste de la participation!" d'il y a un mois!

CKSB atteint tout le sud du Manitoba, même Saint-Lazare, 225 milles à l'ouest. Au nord cependant, à Thompson par exemple, c'est une toute autre paire de manches. Absolument rien!

Chaque jour CKSB relève un défi surhumain: celui de plaire à tout le monde! On y trouvera alors de la musique légère ou classique ou même tragique; des émissions populaires où l'on parle "de tout et de rien"; le Père Legault viendra après un bulletin sur l'état du marché aux bestiaux!

Qui décide ce subtil dosage de programme? Rappelons que CKSB est une entreprise formée d'actionnaires dont le principal c'est l'archidiocèse de St-Boniface. Les autres sont des représentants des paroisses que les curés délèguent à l'assemblée annuelle. Les actionnaires y décident de la politique générale du poste tandis que l'administration courante est laissée au Conseil administratif qui se réunit tous les mois.

Mais, à part cela, les auditeurs francophones participent-ils à leur poste? Cela ne semble pas très évident. Ce n'est pourtant pas nouveau. Déjà au Rallye de 1968, un "document politique" affirmait en page 23: "Les moyens de communication ont souvent refusé, dans le passé, de prendre position vis-à-vis des problèmes importants du milieu. Cette timidité était peut-être due au désir de n'offusquer personne et de ne pas perdre de commanditaires, ainsi qu'au fait que les dirigeants des moyens de communication faisaient eux-mêmes partie de "l'élite" du milieu. Cette situation a fait que plusieurs problèmes importants n'ont pas été discutés ouvertement et franchement."

LA LIBERTE ET LE PATRIOTE

Lancé par Mgr Langevin pour servir d'organe de communication aux francophones, le journal "La Liberté", devenu plus tard "La Liberté et le Patriote", s'est fait depuis longtemps le défenseur des intérêts des francophones. Cependant, il a subi une perte de popularité; il n'a plus que cinq ou six mille lecteurs au Manitoba. Pourquoi? Peut-être ses dirigeants n'ont-ils pas su s'adapter aux nouvelles réalités; peut-être aussi n'en ont-ils pas eu les moyens. Mal équipé, n'ayant pas une équipe de journalistes capables d'assurer un flot ininterrompu de nouvelles tant de la ville que de la campagne, l'hebdomadaire n'a pu devenir un instrument d'influence efficace.

LE ST-BONIFACE COURRIER

Il y a bien le St-Boniface Courrier qui atteint tous les francophones de St-Boniface et qui répond partiellement aux besoins. Quelques volontaires s'efforcent d'assurer une présence francophone dans ce journal dont les éditeurs semblent manifester un honnête désir de respecter le caractère bilingue et multiculturel de la ville de St-Boniface. Toutefois, la diffusion du "Courrier" se limite à St-Boniface. Et on n'est pas près de voir d'autres journaux bilingues dans le Winnipeg métropolitain.

LE POPULO

Un dernier journal francophone est venu s'ajouter aux précédents. Il s'agit du "Populo" mensuel publié par les étudiants du Collège de St-Boniface.

Le premier numéro du "Populo" laissait présager un journal à caractère nouveau, dynamique, voire même engagé. Hélas! il a bien fallu déchanter. Le "Populo" est venu rejoindre les autres journaux étudiants; de plus, il ne s'adresse qu'à un groupe restreint et n'atteint aucunement les travailleurs.

LA LIBRAIRE

Que dire maintenant d'un autre secteur de diffusion culturelle, la "Librairie Provencher Bookstore"? On y trouve une sélection de bouquins, religieux pour la plupart, mais d'un choix assez restreint. Si l'on veut autre chose qu'un livre de poche, par exemple un livre sur la politique, il faudra le plus souvent s'adresser dans l'Est.

On a même vu récemment la dite Librairie interdire ses étagères à un certain "petit manuel d'histoire"! Fort heureusement que d'autres s'étaient chargés de le vendre.

CES MOYENS FAVORISENT-ILS UN EPANOUISSEMENT?

Il convient maintenant de se demander si ces moyens énumérés plus haut favorisent réellement un épanouissement intellectuel et culturel des Franco-Manitobains.

Il faut répondre affirmativement, dans la mesure toutefois où les francophones veulent bien en profiter. Cependant, ce ne sera qu'un épanouissement tronqué.

Prenons tout d'abord la télévision, CBWFT. Il est plus qu'évident que la Société Radio-Canada n'assure pas un bon service en négligeant de présenter à la population une image complète du milieu où elle vit.

A CKSB par ailleurs, on remarque ces jours-ci une amélioration. Il faudrait que ça continue, qu'on ne laisse pas le poste se fossiliser, s'encroûter. Comme pour les journaux, il faut exiger beaucoup plus que ce qu'on en reçoit à l'heure actuelle.

CONCLUSION

On entend souvent ces remarques: "Il n'y a pas assez de moyens pour favoriser l'épanouissement de notre population. Les moyens de communication en place sont mal utilisés! Trop de gens intéressés à autre chose qu'au bien commun occupent les postes de commande! Il faudrait faire place nette!"

On a peut-être raison. Mais s'il y a quelqu'un à blâmer, c'est bien tout d'abord soi-même. On a été trop lâche; on est demeuré silencieux pendant qu'il fallait parler; on s'est contenté des réponses données sans poser d'autres questions; on a laissé les autres façonner notre avenir sans rouspéter, sans rien dire. On a refusé de participer de façon active.

Or ce temps-là est passé. Il faut participer en faisant connaître à nos dirigeants ce que nous pensons de la situation actuelle. Le temps des "petits pains" est bel et bien révolu. A nous de réclamer nos droits.

... A propos de "Lassie", avez-vous remarqué qu'il est encore à l'horaire?

Jan De Gaenneck

La situation économique des francophones est-elle désespérée?

Récemment, une étude sur la situation économique des francophones du Manitoba a révélé que le revenu moyen de l'ensemble de la population franco-manitobaine est en-dessous de la moyenne et que le niveau d'éducation de la jeunesse est très peu élevé car la majorité des jeunes francophones ne poursuivent pas d'études supérieures.

On a essayé de relever les raisons qui expliquent cette situation économique précaire. On admet tout d'abord que les préoccupations premières des gouvernements et les organismes franco-manitobains ont toujours été centrées sur la culture, l'éducation et la religion. On ne se préoccupait guère des facteurs industriels, commerciaux et agricoles.

En deuxième lieu, le grand exode des campagnes vers les villes n'a pas épargné la population francophone, ce qui n'a fait qu'aggraver le problème économique.

Enfin, la population se trouvant disséminée à travers tout le Manitoba, on n'a que quelques petits îlots français ça et là, qui peuvent à peine survivre. D'autre part, comme chacun tient à conserver jalousement le petit patrimoine acquis à coup de labeur, il est très difficile de regrouper toutes ces forces dispersées.

On en veut comme exemple probant ce qui se passe en ce moment au niveau des 39 caisses populaires du Manitoba. Celles-ci représentent un potentiel sûr pour la croissance économique du milieu; mais à l'heure actuelle elles sont dispersées et décentralisées au point qu'il y a très peu de coordination régionale et provinciale et, par conséquent, une puissance financière fort réduite et des méthodes non adaptées au monde actuel. Le tableau s'est assombri en 1967, avec la revision de la loi sur les banques qui a accentué encore davantage la compétition entre les caisses et les banques à charte. A noter cependant que l'opération Réveil '70 a fait briller une lueur d'espoir.

Suite à la page 15

—La flatterie est comme l'ombre: elle ne vous rend ni plus grand ni plus petit. (Proverbe danois)

J'aimerais quitter le Manitoba . . .

En 1959, je quittais joyeusement ma province saskatchewanaise, car, à mon avis, elle était, à cette époque, rétrograde et écrasée par un certain retard social. Je me dirigeais donc, pensais-je, vers une société qui -depuis très longtemps- avait suivi une accélération sociale très rapide. C'était une province économiquement à l'aise et qui, au surplus, grâce à sa forte population française très regroupée autour de St-Boniface (environ 84,000 habitants) pourrait me permettre de vraiment vivre "à la française". En Saskatchewan, nous (les francophones) non seulement étions-nous dans une situation inférieure au point de vue numérique, mais nous étions aussi terriblement isolés les uns des autres. Inscrite à l'Institut Pédagogique manitobain, je m'installai donc à St-Boniface avec la notion très sûre qu'enfin je me retrouvais dans le seul endroit ouestien où la perfectibilité sociale de la civilisation canadienne-française avait réussi à rejoindre son point suprême. J'avoue que cette idée s'était fixée en mon esprit lors de ma première visite à St-Boniface (à l'âge de neuf ans) durant une grand-messe à la cathédrale, alors qu'une voix puissante (à l'aide d'un micro) tonnait des conseils divins aux hommes. Ainsi je voulais me sentir incluse en cette douce société en autant que cela fut possible. Je m'informai subtilement: comment devient-on franco-manitobain? Hélas, ce fut en vain, car encore aujourd'hui cela demeure pour moi "terra incognita". Faute de meilleurs moyens, j'acceptai de participer au Ciné-club de la "crème de la crème", c'est-à-dire là où se centrait le climat intellectuel francophone de l'époque: au Collège de St-Boniface.

LE CLIMAT INTELLECTUEL (1959-1968)

A cette époque la presse (La Liberté) avait une certaine emprise: on voulait savoir ce qui se passait dans notre patelin? La presse nous signalait dans ses chroniques paroissiales, que telle personne était hospitalisée, telle autre était en visite chez sa mère dans le village avoisinant et puis... Bref, sans vraiment servir d'instrument de culture, elle se préoccupait d'informer de ce qui se passait dans les petites paroisses francophones, utilisant comme moyens: beaucoup d'articles rédigés très vite par des dames de Sainte-Anne, des volontaires. C'étaient donc la radio, et surtout, le téléphone qui demeuraient les moyens les plus populaires de transmission de la spécificité dite intellectuelle. Mais, par ailleurs, la vie spirituelle française parvenait quand même à un certain épanouissement au Collège de St-Boniface. Sous la tutelle des Jésuites, des centaines de jeunes hommes, de cravates et de vestons vêtus, discutaient interminablement de choses et d'autres en un français impressionnant. Mais, précisément, hors de ce collège, hors de l'énorme cathédrale, le français n'existait plus. La gent francophone s'y rencontrait, s'y coudoyait en français, mais, il semblait qu'aussitôt revenue à l'extérieur, elle redevenait, forcément d'ailleurs, anglaise.

LA BOURGEOISIE ET LA MASSE

La classe dominante, ou si vous voulez, la bourgeoisie saint-bonifacienne, se composait principalement de médecins, d'avocats, de juges, du clergé en entier, de quelques commerçants, des employés de C.K.S.B., des directeurs de l'Association d'Education et de la parentée de tous ceux-ci. Ces gens sympathiques semblaient être les piliers de la communauté. Mais, hélas, et on le réalisait très vite, impossible de les aborder.

La masse s'intéressait passivement à son propre état social. Sa culture? Elle ne s'en préoccupait guère. La radio, la télévision, le sport-spectacle lui suffisaient amplement. Chez ceux-ci, l'église et la paroisse, jouaient un rôle primordial; c'est là que l'on se retrouvait; et le prêtre-messager direct de Dieu y jouait un rôle de très grande importance (politico-économico-social).

L'ECOLE: BASTION TRADITIONNEL

On y enseignait au moins une heure de français par jour (plus une demi-heure de catéchisme) et cela malgré la loi. Les inspecteurs du Département d'Education? Des démons incarnés. Il fallait -dès que leur présence avait été signalée- cacher en toute hâte tous les bouquins français par crainte de perdre son certificat d'enseignant (e). Prise en plein milieu d'un cours de français, je fus sévèrement réprimandée par un de ceux-ci et ayant fait mes excuses et promis de ne plus recommencer, on me permit de continuer mon enseignement. Néanmoins, dès le lendemain, je recommençais, mais avec plus de précautions: un oeil surveillant la fenêtre (car elle faisait face à la grande route) et l'autre sur les élèves. Prise à nouveau en flagrand délit l'année suivante je me fis annoncer que l'inspecteur -en question- se rendait au Département d'Education pour régler la question de cette petite dame. Que s'est-il passé? La semaine suivante, "La Liberté" annonçait la nouvelle loi du gouvernement Roblin: droit d'enseigner le français une heure par jour dans les écoles à majorité française. Quelle aubaine! Quelle générosité incomparable! Dès lors on appliqua la loi intégralement dans nos écoles. Du français, durant une heure, et pas plus. Entre temps? Tout en anglais. Dans de nombreuses petites paroisses on devint très fière des élèves: ils parlaient la langue de Shakespeare aussi bien que leurs compatriotes unilingues anglais. Ainsi l'anglicisation augmenta furieusement mais sans que nul ne puisse réaliser ses effets ultérieurs, hélas néfastes, celui surtout de la perte du vocabulaire français. Toute la séquelle des difficultés durant les années antérieures semblait avoir fait naître, parallèlement, chez les franco-manitobains, la crainte et le dégoût. Sous la crainte, on luttait. Sous la loi relaxée, on lâchait prise "écoeuré de mourir" dans une lutte de survie journalière, on ne désirait que vivre, et, si vivre signifiait vivre à l'anglaise, c'est donc ainsi que l'on vivrait.

LA CRISE

Expo '67 fait tout-à-coup réaliser à la masse (et fait renaître cette réalisation chez l'élite) qu'il est possible de vivre aussi en français et que le français peut être beau. La bourgeoisie est convaincue que le système religio-scolaire de l'Association d'Education laisse à désirer -oubliant que c'est elle qui l'a créé. La bourgeoisie tout en étant, bien sûr, encore la classe dominante, réalise que son influence n'a plus autant de portée. Une coupure entre l'Eglise et la masse se crée: celle-ci va de moins en moins à la messe. Reste cependant, entre ces deux classes quasi étrangère, un dénominateur commun: l'école bilingue. Ainsi, on renverse l'Association d'Education et on la remplace par un organisme plus dynamique: la S.F.M. Dès lors St-Boniface devient un centre créateur: les beaux-arts connaissent un nouvel essor (théâtre, chanson, poésie, danse, etc.). Mais... oui, mais il est trop tard. De notre population francophone d'environ 84,000 combien peuvent aujourd'hui se nommer canadiens-français, et cela sans réticence? Certains optimistes diront qu'au moins 20,000 de ce nombre sont encore vraiment francophones. D'autres, plus pessimistes, diront: des vrais français? Il nous en demeure à peu près 2,000! L'école, ancien support de la langue devient souvent aujourd'hui l'endroit de perdition de celle-ci. L'enfant y entre unilingue français. Un mois passe et l'enfant devient bilingue français. L'année se termine et l'enfant y a fait de grands progrès! Il est devenu bilingue anglais. On s'y est assuré en plus que son intonation devienne, soit anglaise (tels que ses "t" et ses "d"), ou soit très paresseuse (les "l" disparaissent). Et, si l'on peut en juger par les beaux résultats de notre unique école secondaire bilingue, la tâche est une réussite complète: les élèves en sortent unilingues anglais. Ainsi, l'école est loin de compenser l'influence de notre milieu linguistique et ne renforcit pas la langue française en apprenant à l'élève comment parler correctement. Au contraire, le français y est affaibli par la confusion des deux langues, et, hélas, par l'utilisation, chez les enseignants, de termes incorrects. Cependant, l'école est-elle entièrement à blâmer? Je pense à ce moment aux efforts louables de l'école Lacerte. Est-ce que la majorité de nos enfants n'arrivent pas à l'école déjà anglicisés? Combien de parents conversent avec leurs enfants dès l'âge de 2-3 ans autant en anglais qu'en français? Nous sommes, évidemment, membres de paroisses françaises, mais après la messe, on converse autant en anglais qu'en français. On se rend à l'école de notre enfant, notre hypocrisie ne peut pas tenir le coup: cela demanderait trop d'efforts. Donc, on parle en anglais entre nous ainsi qu'à nos enfants. On nous accorde le droit d'enseigner le français avec plus grande intensité (le fameux bill 113). Au lieu de se réjouir on s'émeut: nos enfants ne sauront plus l'anglais. Quelle farce! C'est la seule langue pré-scolaire qu'ils aient acquise et la seule qu'ils possèdent à la fin de leur scolarité. D'autres parlent de "ségrégation" parmi la gent écolière et cela simplement pour camoufler leur inquiétude: ils ne veulent à aucun prix que leurs enfants voyagent par autobus à l'Institut Collégial du Parc Windsor. Ils n'ont pas voulu se préoccuper de l'enseignement du français à leurs enfants, ou payer un précepteur lorsque cela était nécessaire. Maintenant que leurs enfants devront voyager vers des écoles anglaises -comme il se doit- ces gens se réveillent et protestent. Pourtant, la situation serait logique: -les francophones bilingues dans une école, -les anglophones unilingues dans une autre école. C'est sûrement la logique -pour ne pas dire la justice- d'une telle proposition, qui conduit à son rejet chez ces anglophones (je ne dis pas francophones, car une telle attitude chez l'un de ceux-ci se révèlerait soit qu'il n'est réellement pas francophone ou soit qu'il souffre d'une aberration mentale quelconque).

La radio? Même là, on ne peut jouir du verbe français en quiétude. Il faut qu'un filtrage se fasse constamment: telle personne "est rapportée manquante" ou "le traffic est intense" (c'est-à-dire, la circulation!). Finalement, c'est plus relaxant d'écouter le poste anglais.

Effectivement, dans cette perspective, les soubresauts défensifs des quelques Canadiens-français qui croient encore que leurs efforts peuvent être valables, ne produiront aucune évolution sociale. Nous sommes sans doute la dernière génération francophone de l'Ouest, car si nous demeurons ici nos enfants ne parleront pas notre langue. Le peuple canadien-français m'appartient un peu: j'estime que sa civilisation est une des plus fascinantes. Logiquement, il faut donc songer à émigrer au Québec ... et cela sans trop tarder.

Francine Blondin
St-Boniface 6, Man.

La situation économique . . .

suite de la page 14

Si l'on envisage le développement économique sur une plus large échelle, on constate que la première tâche consistera à rassembler toute l'information disponible sur les ressources locales de chaque paroisse ou localité, sur les programmes fédéraux et provinciaux susceptibles d'apporter une contribution efficace et sur tous les marchés extérieurs que les communautés exploitent actuellement.

Il s'agira ensuite de classifier les idées et les projets qui surgissent. Une coordination et une planification adéquate s'imposent au niveau de chaque communauté, de chaque région et pour l'ensemble de la population.

De tous les projets qui auront été retenus, il se peut que les plus importants doivent être mis en marche directement par la SFM ou par des agences gouvernementales fédérales ou provinciales. Pour les projets de moindre importance la SFM s'en remettra aux autorités locales. Il s'agira de trouver des personnes qui ont le sens des affaires et qui n'ont pas peur d'entreprendre une nouvelle expérience.

Ce n'est plus le temps de se leurrer. A moins de changement profond dans sa situation économique, la communauté franco-manitobaine s'en va vers son extinction.

Comment le peuple francophone réagira-t-il à cette réalité? Il y a été si longtemps ignorant de ses droits, mal renseigné sur la force du mouvement communautaire, qu'il craint de s'aventurer sur un tel bateau.

Pourtant les ressources qui peuvent l'aider à voir plus clair ne manquent pas: les cours de recyclage des adultes; les données de planification budgétaire. Les parents peuvent aussi s'informer sur les nouvelles structures d'éducation dont leurs enfants peuvent profiter. Donc, il y a de l'espoir "SI" les communautés francophones s'organisent pour se renseigner et acquérir de l'expérience en vue d'accomplir une action plus efficace.

A. D.

Des parents de Ste-Anne suivent de près l'éducation en français de leurs enfants

En octobre dernier, un groupe de parents préoccupés de l'éducation en général dans la paroisse, se sont rencontrés et ont été appelés à former le groupe d'éducation en animation.

Après maintes discussions, rencontres et une prise de conscience sérieuse, les parents présents ont constaté qu'il existait une apathie grandissante vis-à-vis de l'éducation française. Ils ont constaté que le problème le plus urgent était de voir à l'implantation du Bill 113 dans l'école locale.

Passant à l'action, des contacts personnels ont été faits et la classe française de 2e année fut obtenue. Après quelques mois, d'autres rencontres furent organisées avec les parents de ladite classe française afin de faire une évaluation des résultats. C'est avec plaisir que les parents constatèrent que chacun d'entre eux était très satisfait des résultats scolaires de son enfant, et dans plusieurs cas même, on remarqua que l'enfant avait fait un progrès très marqué. L'adaptation de l'enfant à ce nouveau cours n'a pas eu d'effets néfastes. Quelques remarques des parents: a) très satisfaits du résultat; b) ils trouvent que leurs enfants parlent trop l'anglais; c) ils n'ont pas peur d'avoir trop de français.

Pourquoi ne pas avoir organisé une rencontre pour le grand public? Quatre rencontres furent organisées dans les foyers afin que chacun puisse émettre son opinion, ce qui n'aurait pu être réalisé dans une rencontre d'une centaine de personnes. Une soixantaine de parents ont été affermis dans leurs convictions, dans la nécessité d'avoir des classes françaises pour leurs enfants. Aussi, avec un cours de "language arts" de qualité, ceci sera suffisant pour que l'enfant se développe dans les deux langues.

A la suite des rencontres, le comité d'éducation se pose les questions suivantes:

POURQUOI

... sur 85% de Canadiens français à l'école, l'ambiance est plutôt anglaise?

... la télévision anglaise plutôt que la T.V. française est regardée par les jeunes?

... nos enfants parlent-ils l'anglais plutôt que le français entre eux à l'aréna, en récréation, sur la rue?

La constatation suivante a été faite: Que l'enfant puisse se développer dans sa langue maternelle lui aide beaucoup dans son développement personnel. C'est pour cette raison que les parents sont tous d'accord pour exiger plus de français à l'école.

SUGGESTIONS

... qu'on ait plus d'instruction en français à l'école;

... qu'on demande au poste de télévision française des programmes français semblables à celui de Sesame Street de Canal 6;

... qu'on travaille dans le but d'obtenir une ambiance plus française à l'école;

... qu'on travaille la main dans la main avec les jeunes;

... qu'on demande des subventions nécessaires au gouvernement fédéral;

... qu'on lise le récent rapport présenté par le Dr Bruce Pellegrin sur l'évaluation et l'analyse de l'animation sociale au Manitoba (on peut obtenir ce rapport de la SFM au prix de $1);

... que la Division scolaire organise des cours de recyclage en français pour les professeurs de la division;

... que la division scolaire soit informée du travail accompli par le comité des parents et du but que le comité poursuit.

Le comité désire être de plus en plus représentatif. Ses recherches en éducation se poursuivront chez les adultes. Vous serez appelés à émettre vos idées. Serez-vous prêts à y participer?

AUBIGNY

L.F.C.

DNC– Lors de la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, on décida d'écrire régulièrement à notre hôtesse, Mme Adrienne Roy, hospitalisée dans un Centre de rétablissement à Winnipeg; de contribuer à l'ameublement de la salle paroissiale par l'achat de 10 tables; d'organiser des exercices de chant qui permettront aux fidèles de participer plus pleinement à la messe dominicale.

La réunion terminée, M. l'abbé P. Boisjoli, aumônier, répondit aux questions posées sur des passages de l'ancien et du nouveau Testament. Il rappela aux membres que dans la bible, Dieu lui-même se révèle et nous offre son plan de salut.

Le prix d'entrée fut gagné par Mme Vermette.

BONSPIELS

Le dimanche 14 mars, 64 personnes d'Aubigny participèrent au Bonspiel d'amateurs à Morris.

Des prix furent offerts à tous les joueurs en appréciation de leur bel esprit sportif.

Le 20 mars, au bonspiel de la Municipalité de Morris, l'équipe de René Vermette comprenant Georges Saurette, B. Saurette et Phil Bouchard se mérita le 1er prix de la 1ère compétition. M. le maire Anderson présenta le trophée pour l'année '71.

HOCKEY

Comptant quatre blessés, l'équipe des "Aces" d'Aubigny avait été plutôt au ralenti durant les dernières joutes de la saison pour reprendre son élan dans la série semi-finale et compta quatre victoires sur six contre les "Pionniers" de St-Norbert. Quatre victoires pour les "Actes" deux pour les "Pionniers".

Aux finales les "Aces", qui avaient pris de l'avance sur les "Hornets" de La Salle, se virent défaits par un point dans les quelques minutes supplémentaires de la 5e partie. Les "Hornets" furent donc déclarés champions de la Ligue de la Rivière-Rouge pour la saison 1971.

DELTA - C.B.

VISITEUSE

Mme Arch. McClellan, accompagnée de sa charmante fillette, a passé quelques semaines chez ses parents, M. et Mme Ray. Miles, ainsi que chez sa grand-mère, Mme J. LaCroix. Elle est enchantée de son séjour à Delta.

LA BROQUERIE

Avec le retour du printemps les énergies se renouvellent et les responsables du Musée sentent le besoin de redonner au local un aspect de plus en plus accueillant.

La vente de billets pour tirage sera remplacée par un tronc destiné à recevoir les contributions bénévoles. D'autres initiatives seront réalisées avec le temps et des informations seront fournies en conséquence.

Notre petite histoire demeurant le thème du Musée, le Comité invite de nouveau toutes les familles, anciennes et actuelles à fournir un compte rendu de l'arrivée de leurs ancêtres dans la région et des développements qui se sont produits depuis lors.

Merci à Mme Marianne Gamache et à Mme Aurélie Henrie qui ont déjà fourni une narration extrêmement intéressante sur les familles Savard et Duhamel. Ces récits individuels constitueront une richesse inestimable dans les archives de la paroisse.

Les photographies de l'Album Perrin du Manitoba seront également offertes aux intéressés. On voudra bien pardonner le retard apporté à cette propagande. Il faut en accuser les officiers du Centenaire qui se sont permis d'admirer ces photos durant une période indéfinie. Espérons que l'inconvénient du retard sera compensé par une publicité bien organisée.

suite à la page 17

La Caisse Populaire de St-Pierre continue à aller de l'avant



Les nombreux sociétaires de la Caisse Populaire de St-Pierre, dont l'actif frise le million, ont grandement raison d'être fiers de leur local que l'on voit ci-dessus.



M. Olivier Beaudette, gérant de la Caisse, accueille avec un sourire le sociétaire M. Jean-Paul Audette.



Le groupe Réveil "70" de St-Pierre: Jean Lahaie, Luc Préfontaine, Gilbert Fontaine, Roger Lafrance, Denis Forest, Henri Desharnais, Henri Bisson et Mme Lucien Hébert.

Comment peut-on mieux juger du développement d'une Caisse Populaire sinon par le bilan de fin d'année? Le rapport financier au 31 décembre '70 indique une augmentation à l'actif de $60,000 (de $906,162 à $965,-404). La direction de la caisse populaire de St-Pierre se fixe comme objectif pour l'année en cours d'atteindre son premier million. L'emprunt à la Centrale des Caisses a diminué de $20,000 à $8,000. Il y eut augmentation de l'épargne assurée au montant de $31,434, et au fonds de réserve, $31,844. Une centaine de nouveaux sociétaires sont venus s'ajouter au nombre des membres pour former un total de 1,203 membres, ce qui place la Société au deuxième rang des Caisses manitobaines quant au nombre de sociétaires.

Voilà en résumé ce qui ressort de l'assemblée annuelle tenue le 22 mars, assemblée réunissant plus de 100 sociétaires et une quinzaine de non-membres intéressés. M. Denis Chénier, gérant de la Centrale des Caisses était présent à l'assemblée ainsi que de nombreux représentants des Caisses Populaires avoisinantes.

Durant l'année, plusieurs sociétaires acceptèrent de participer au mouvement "Réveil 70", étude intensive sur les Caisses avec les changements à suggérer pour offrir aux membres un service amélioré. L'année s'est déroulée sous le thème "Coopération et échange". Les directeurs ou leurs délégués ont tenu trois réunions avec un comité ad hoc de la Caisse Populaire de St-Malo. Il en résulta des discussions enrichissantes sur des problèmes communs et un partage d'information et d'expériences des plus valables pour les deux sociétés.

M. Chénier donna un bref aperçu de la nouvelle loi des Caisses et précisa la plus grande liberté accordée à la direction de gérer sa propre société. Parmi les avantages de cette loi, notons la nouvelle politique permettant à la Caisse de transiger avec des agences gouvernementales telles que municipalités, commissions scolaires, etc. De plus, le surplus annuel accordé aux membres sera déterminé par la Direction au 31 décembre de chaque année selon les fonds disponibles.

Il a été approuvé par l'assemblée, que toute personne résidant au Manitoba et dont la demande comme membre a été acceptée par le bureau des directeurs, soit un sociétaire de La Caisse Populaire de St-Pierre c.u. ltd., attendu qu'elle accepte le fait que la langue de travail est le français au niveau de la direction, des différents comités et des réunions générales, et que les affaires soient conduites en "Français". Après discussion, l'assemblée vota qu'on laisse à la Direction de la Caisse la responsabilité d'élire elle-même les responsables aux comités de surveillance et de crédit.

Le Bureau de Direction se compose comme suit: M. René Mulaire, président, M. Jean Lahaie, vice-président, Dr J.-Louis Forgues; MM. Albert Morissette, Roland Peloquin, Léandre Dupuis et Henri Bisson.

L'assemblée se termina par un goûter et des rafraîchissements.

M. Edmond Beaudry, bien connu à St-Pierre, a été nommé gérant-adjoint à la Caisse Populaire de cette localité. Né à Elie, Manitoba, le 25 mai 1945, il fit ses études primaires à l'école du Précieux-Sang de Norwood et ses études secondaires à l'Institut Collégial de St-Pierre. Possédant une bonne connaissance du français et de l'anglais, il se distingua comme étudiant et fut président de la Caisse Scolaire. Après avoir reçu son diplôme de 12e année, il fut au service de la Banque de Montréal à St-Boniface, Ste-Anne, Reston et au bureau principal à Regina. Durant cette dernière année il travailla à la succursale de St-Vital. M. Beaudry est marié depuis trois ans à Rosemarie Proteau de St-Boniface. Depuis quelques jours seulement, ils sont les heureux parents d'une jolie fille. Ils viennent de s'installer à St-Pierre et c'est avec joie qu'ils furent accueillis.



M. Edmond BEAUDRY



Les membres du comité de Surveillance. Dans l'ordre habituel: Henri Desharnais (président), Adrien Gagnon, Aimé Rivard, Mme Annette Hébert et Léon Morrissette.



Voici les membres du comité de Crédit de la Caisse Populaire. De gauche à droite: Raoul Hébert, Philippe Roy (président), Rémi Grégoire et Olivier Beaudette (secrétaire).

LA BROQUERIE

suite de la page 16

Pour plus de renseignements on pourra s'adresser au Comité du Musée.

Du 20 février au 20 mars, Mlle Blanche Dupré, de Berlin, N.H., était en visite chez M. et Mme Elas Gauthier, ses oncle et tante.

Mlle Dupré se déclara heureuse d'avoir pu visiter pour la première fois le Manitoba et particulièrement La Broquerie où elle compte un grand nombre de cousins et cousines. En outre elle eut le plaisir de visiter la ferme où sa mère, Mme Marie-Louise Dupré, née Gauthier, a passé les premières années de sa jeunesse. Accompagnée de M. et Mme E. Gauthier, Mlle Dupré profita de l'occasion pour connaître d'autres cousins et cousines maintenant résidents de Somerset, Haywood, St-Georges, St-Norbert et St-Boniface où demeure aussi sa tante Mme Aurore Grenier. Mlle Dupré est retournée enchantée de son voyage qu'elle avait depuis longtemps rêvé d'accomplir.

Lettre ouverte au Directeur de la Centrale des Caisses

Raynald Labossière, président,
Centrale des Caisses Populaires,
Place Provencher,
Saint-Boniface, Manitoba

Il y a un mois environ je vous écrivais au nom de notre Caisse pour vous féliciter sur la publicité "VOTRE CAISSE POP" dans la LIBERTE et le PATRIOTE. Depuis, nous avons entendu les annonces au poste CKSB invitant les Canadiens de langue française à devenir membres de leur Caisse Populaire locale et à l'appuyer.

Tout cela nous fut tellement encourageant, qu'à une réunion des directeurs de notre Caisse tenue le 9 mars 1971, nous avons considéré et adopté la proposition suivante:

"Qu'en vue des nouvelles tendances dans la publicité pour les Caisses à la radio et dans les journaux, que l'on considère de payer une cotisation à la Centrale en 1971."

Maintenant, la nouvelle qui paraît en page 5 de La LIBERTE du 17 mars nous laisse perplexes. Que devons-nous penser en faisant face aux grandes déclarations plutôt gratuites, attribuées au groupe "Réveil '70"? Ces gens ne semblent pas avoir de notions sur les principes de base du Mouvement Coopératif. Dans l'article on trouve les termes suivants: "COTISATION OBLIGATOIRE"...SI LES CAISSES NE VEULENT PAS PAYER, QU'ON LEUR REFUSE TOUS SERVICES!" et puis enfin ce bijou: "REVEIL '70 a même suggéré de faire amender la loi afin de rendre la cotisation obligatoire. A partir de ce moment, les caisses qui ne paieraient pas n'auraient pas le droit de s'appeler "Caisse Populaire"! Voyons! Voyons! QUE SE PASSE-T-IL? Avec tout l'argent dépensé par l'animation sociale pour aboutir avec les recommandations plutôt puériles que l'on trouve dans les deux rapports publiés jusqu'ici, on peut se demander 'Où allons-nous?'. Qu'avons-nous fait des grandes valeurs humaines? CONFIANCE, COLLABORATION, ENTR'AIDE, COOPERATION?

Franchement, pourquoi "Réveil '70" fait-il ses rapports au grand public avant de les avoir présentés et fait approuver par l'Exécutif de la Centrale? On a l'occasion à l'heure actuelle de se demander s'il y a deux lignes de conduite, deux autorités. Pour notre part, nous tenons à voir une cohésion autour de la Centrale des Caisses, une force d'unité par la confiance, la bonne volonté, le désir de vouloir appartenir. Nous avons confiance en votre bon jugement sur la coopération, M. Labossière, pour mettre de l'ordre dans la situation qui nous semble plus être Révolution '70 que Réveil.

Aussi, les quelque 40 personnes qui ont contribué aux recommandations faites à la Centrale, ont-elles vraiment cru bon de se servir du terme "CAPITALISTE" pour faire la distinction entre les "Trusts" et les Caisses? Le Capitalisme n'est que l'opposé de Communisme. La philosophie des Caisses n'est-elle pas aussi du domaine capitaliste?

M. Labossière, il nous semble nécessaire que le prochain congrès de la Centrale soit d'une durée de deux jours au moins et cela avec un thème ou objectif primordial: celui de redéfinir le mouvement des Caisses Populaires chez nous à la lumière de la nouvelle loi et pour notre temps moderne. En attendant, il faut que vous fassiez une mise au point sur les divers énoncés du groupe "Réveil '70". Il ne faudrait pas conclure par analogie que s'il faut par obligation statutaire payer une cotisation pour s'appeler Caisse Populaire, y a-t-il possibilité que celui qui n'a pas sa carte de membre à la S.F.M. ne pourra plus se dire Canadien de langue française?

S'il vous plaît, M. Labossière, veuillez donc m'appeler le plus tôt possible pour que l'on puisse discuter ensemble de cela et d'autres aussi.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

GEORGES FOREST,
président de la Caisse Populaire du Précieux-Sang
21-3-71.

Filles d'Isabelle Cercle St-Boniface

La lettre promise il y a quelque temps n'étant pas encore prête, nous devons de nouveau communiquer avec vous par la voix des journaux. Nous avons les billets pour la partie de cartes du 25 avril, nous vous les ferons parvenir en même temps que la lettre. Notez bien que la prochaine réunion a lieu le mercredi, 7 avril, à 8 heures, chez Flore Ayotte, 500, rue Ritchot angle Hamel; veuillez entrer par la porte du côté. C'est une réunion d'affaires, "toutes" les officières doivent donc être présentes. Nous offrons nos condoléances à Mme Durand et à Mme Emma Beaudry toutes deux en deuil d'un de leurs frères. Nous vous demandons aussi de prier pour le prompt retour à la santé du P. Adrien Hamel, P.B., et pour nos soeurs que la maladie retient à la maison. Au revoir, au 7 avril.

B. D.

—La flatterie est la politesse du mépris. (Lamennais)

L'attitude prédominante chez les francophones des centres ruraux: céder devant l'anglais

Vouloir brosser le tableau de la situation des Franco-Manitobains dans les milieux ruraux c'est toucher à cinq grandes régions ayant chacune ses particularités: Ste-Rose, Laurier et St-Lazare; la Montagne; le Cheval-Blanc; la Rivière-Seine; la Rivière-Rouge.

Les remarques qui suivent s'en tiendront à une vue d'ensemble et aux attitudes communes à tout le secteur rural.

ESPRIT DE PATELIN

Les communautés rurales sont aux prises, à l'heure actuelle, avec deux tendances qu'elles ne parviennent pas à harmoniser. D'un côté, elles sont encore profondément enracinées dans leur conservatisme et leur esprit de patelin (ou "de clocher") séculaire; il en résulte une compétition constante et assez aigre.

De l'autre, par décision du gouvernement provincial, elles ont été regroupées dans de grandes régions ou divisions scolaires sous une seule administration centrale. Dieu sait combien ça ne tourne pas rond en certaines régions! C'est à qui aurait l'école régionale! On s'accuse mutuellement, on se mange l'un l'autre, on a recours à toutes sortes de manigances pour bloquer l'inéluctable. Pour se battre, pour défendre son petit coin au risque de crever, on y est! Pour trouver une forme de collaboration, de mise en commun des forces et des ressources, on n'y est plus! Témoin ce qui se passe dans le domaine des caisses populaires, de l'économie agricole, de la question scolaire.

INDIFFÉRENCE

Les centres ruraux ne savent plus où donner de la tête dans la question scolaire.

Tout d'abord, on remarque beaucoup d'indifférence vis-à-vis du français dans les écoles. La majorité de la communauté rurale francophone, que ce soit à St-Pierre, Ste-Agathe, Notre-Dame-de-Lourdes ou Ste-Rose, on n'a que faire de la nouvelle loi 113 d'autant plus qu'on n'a même pas utilisé à plein le bill 59. On en ignore le contenu et les implications.

Demandez aux francophones des centres ruraux s'ils s'inquiètent de l'avenir du groupe français au Manitoba, s'ils estiment nécessaires d'y maintenir la culture et la langue. Mis en face d'un choix, les francophones ruraux choisissent toujours l'anglais. Peu leur importe si leurs écoles s'anglicisent de plus en plus. Ils ont décidé que l'avenir de leurs enfants se fera en anglais. Sauf de rares exceptions et quelques localités, les plus "forts en gueule" se disent carrément "Canadians" et s'insultent si on les qualifie encore de "Canadiens français"!

ÉLOIGNEMENT

Il faut cependant ajouter que le facteur "distance" ou "éloignement" géographique n'aide pas à la communication et au rapprochement psychologique entre les diverses localités francophones. Il semble très difficile d'entretenir des contacts fréquents entre les villages eux-mêmes et entre les villages et St-Boniface. On ne se sent guère en contact avec le centre même de toute la communauté, la Société Franco-Manitobaine.

Certains trouvent que les "chefs de la SFM sont totalement coupés de la masse franco-manitobaine et qu'il n'existe par conséquent aucune action cohérente." On aimerait plus de directives. Par ailleurs, d'autres n'en attendent aucune puisque ça ne les intéresse pas.

SILENCE RELIGIEUX

Une chose qui frappe dans le milieu rural, c'est le silence quasi religieux avec lequel on va adopter certaines décisions. Il suffit pour s'en rendre compte d'assister à des assemblées publiques de commissions scolaires, de caisses populaires. On ne pose pas de question sur les rapports présentés. Surtout, on ne dira pas que l'on ne comprend pas telle ou telle partie, telle ou telle expression. Dans le monde rural, poser une question c'est afficher de l'ignorance! La pression sociale est très forte dans les campagnes.

Le problème n'est pas tant de manquer d'information que de ne pas la comprendre.

Mais une fois que l'on a pris une décision à l'aveuglette, on ne se gêne pas ensuite de se plaindre que tout a été décidé d'avance, que telle personne ou telle petite "clique" a pris l'initiative et a passé "par-dessus la tête" des parents. Cela se voit par exemple quand il s'agit du français à l'école. Les plus bruyants sont ceux qui n'en veulent pas ou pas trop; devant la majorité silencieuse ils réussissent à faire adopter leur point.

MANQUE DE CHEFS

En plus de manquer d'unité et de cohésion, les milieux ruraux manquent aussi de véritables chefs dynamiques et courageux, capables de traduire dans le concret la volonté du groupe.

On agit plus à partir de préjugés, d'émotions, de velléités et d'idées préconçues que d'une analyse concrète de la situation et des objectifs en cause. Ou encore on s'en laisse imposer par les "beaux parleurs", surtout s'ils s'adressent en anglais, car alors, on a l'impression qu'il dit des choses intelligentes!

La population rurale franco-manitobaine se dépouillera-t-elle, une fois pour toutes, de ses complexes pour s'affirmer dans toute son identité? Elle seule le sait.

L. E.

Les moutons perdent le Précieux-Sang ?!

La division scolaire de Norwood nous a enfin donné la permission d'épanouir notre école à culture française à condition qu'on accepte cent cinquante élèves anglophones. La division veut établir son cours commercial à l'école du Précieux-Sang qui consistera d'une majorité anglaise. Comment pouvons-nous survivre comme une école française dans une telle situation? Voulons-nous faire face à une autre crise comme à Louis-Riel?

Regardons la situation présente. Il y a maintenant cinq classes en dehors de l'école —deux classes au couvent des Chanoinesses, deux autres à l'école d'Archwood (grade six) et le jardin d'enfance au Club Champlain. Les six classes, en haut au Junior High sont surchargées. Ces faits ici sont assez significatifs pour désirer une nouvelle école. Alors pourquoi avoir les anglophones pour remplir nos nouvelles classes?

Mais la division nous accordera la nouvelle école et le nouveau gymnase seulement si on accepte les anglais! A une école de 775 élèves, on n'a pas de gymnase. Et à côté de nous, Nelson Mac a 500 élèves a deux gymnases. Est-ce juste? Nous pensons que non!

Nous avons aussi l'impression que les parents ne sont pas informés à ce sujet. S'ils l'étaient, ceci ne serait jamais arrivé. Nous mettons le blâme sur l'administration de l'école pour le manque d'information.

Mais qu'est-ce qui arrive quand on accepte cent cinquante anglophones au Précieux-Sang? Qu'est-ce qui arrive au conseil étudiant de l'école secondaire? avec ces 150 anglais contre 114 français à nos réunions du C-E. Qu'est-ce qui arrive quand 5 à 10 professeurs anglais arrivent au Précieux-Sang? Quelle langue parler dans la salle des professeurs (faudrait-il être poli et parler l'anglais ou parler le français et causer des conflits)?

On a déjà accepté un élève anglais au Précieux-Sang sous le prétexte que c'était une exception. Et maintenant on nous en envoie une masse.

Est-ce que les parents se souviennent des conditions qui ont fait de notre école, une école publique? Il me semble qu'on oublie vite. Est-ce que devenir une école publique—à culture française— voulait dire qu'on devait accepter une majorité anglaise au secondaire en 1971? Non!

Sommes-nous des moutons? L'administration le pense! Réveillez-vous! On s'est battu assez longtemps pour notre école à culture française. Ne la perdons pas. On doit agir maintenant. C'est urgent!

Nous, des élèves représentatifs du secondaire, sommes fiers de notre culture. Nous perdrons beaucoup si on accepte ce système. Montrons ensemble à l'administration que nous ne sommes pas des moutons.

Ces cent cinquante anglophones détruiront notre école française.

S'il vous plaît, donnez votre main, votre voix! On implore votre support! Précieux-Sang ou Precious Blood.

Rachel Ouimet

Fernand Ouellette refuse le prix du Gouverneur Général

L'écrivain montréalais Fernand Ouellette vient de refuser le prix du Gouverneur général qu'un jury lui avait décerné pour son ouvrage "Les Actes retrouvés". Il s'agit d'une somme de $2,500 qui devait lui être remise au cours d'une cérémonie présidée par M. Roland Michener le 18 mai.

Le poète montréalais fonde son refus sur deux raisons fondamentales: la proclamation de la loi sur les mesures de guerre et "le mépris du langage qu'ont manifesté nos dirigeants" au cours de la crise.

Contrairement à d'autres prix littéraires, celui du Gouverneur général n'est pas attribué à des écrivains qui se portent candidats et le sollicitent. Dans toute la production littéraire déjà publiée, le jury choisit l'oeuvre ou les oeuvres qui, à son jugement, méritent le prix. C'est pourquoi, les auteurs ne sont pas consultés à l'avance ni invités à donner leur accord ou à décliner.

"Comme le prix m'a été décerné publiquement, sans que je puisse opposer le moindre refus, il n'est que juste que je le décline publiquement", a déclaré M. Ouellette qui a précisé que son attitude vise non pas la personne même du gouverneur général, mais le symbole qu'elle incarne. C'est pourquoi, a-t-il expliqué, il ne pouvait être question d'accepter le prix pour ensuite le remettre à des mouvements politiques.

En somme, le poète refuse un prix octroyé par le chef de l'Etat dont il désapprouve la politique et le comportement au cours de la crise d'automne.

Vingt élèves de l'école et du Collège Notre-Dame à St-Louis, Sask., ont fait leur demande en vue du voyage-échange de l'été prochain. On reconnait ci-dessus, en première rangée, de gauche à droite: Denise Houle, Rose-Marie Gareau, Monique Bézaire, Louise Hanotte, Sylvia Boutin, Priscilla Perret, Jeanine Branger; deuxième rangée, Diane Leblanc, Stella Gareau, Murielle Painchaud, Isabelle Perret, Anita Boucher et Jacqueline Cochet; troisième rangée, Michel Pouliot, Léo Gignac, Donald Houle, Martin Roy, Julien Poulin, Grégoire MacDougall et Yvon Rousseau.

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

LA COMMISSION DE SERVICES PUBLICS
INTER-CITY GAS UTILITIES LTD. - TAUX

Avis est donné par la présente que la Commission des Services publics (The Public Utilities Board) tiendra une audience publique à 10 h 30 du matin, le 28e jour d'avril 1971, en la Salle Elks de Portage-la-Prairie, Manitoba, dans le but d'entendre la demande de Inter-City Gas Utilities Ltd., pour un ordre modifiant le barème des taux dans toutes les régions desservies par Inter-City Gas Utilities Ltd., en y ajoutant une réserve en vertu de laquelle, des frais de trois pour cent du montant non payé seront ajoutés à la facture lorsque des comptes ne sont pas payés le ou avant le 12e jour de la date de l'envoi de chaque facture.

Le contrat de concession et le barème initial des taux en vigueur dans toutes les localités desservies par Inter-City Gas Utilities Ltd. permettaient d'ajouter 3c le MPC aux comptes qui n'étaient pas payés le ou avant le jour fixé (ordinairement le douzième jour qui suit l'expédition postale) et cette augmentation était considérée comme une peine pour paiement différé.

Lorsque le présent barème des taux a été approuvé par le décret no 138/69 émis le 29 décembre 1969, une réserve provenant d'une augmentation de tarifs pour paiement différé avait été omise par inadvertance.

La réserve de 3% maintenant en vigueur comporte un montant inférieur à la réserve de 3c le MPC pour tous les clients exceptés ceux de la Division de Dauphin qui paient selon les taux du "Small General Service" et dont la réserve de 3% par MPC jusqu'à un maximum de 36c par année.

Fait le 17e jour de mars 1971.

INTER-CITY GAS UTILITIES LTD.

par Thompson, Dewar, Sweatman, avocats

Chronique Sport-yves

par Yves Fortier



Le fonds Jean-Béliveau:

Les vieilles jambes n'ont pu tenir le coup

La jeunesse a eu raison de l'expérience dimanche soir dernier, à l'aréna Bertrand, alors que les joueurs-étoiles de la ligue de l'est du Manitoba ont surpassé les anciennes étoiles professionnelles par le pointage de 8-4.

La partie a donné lieu à du jeu fort intéressant, surtout au cours de la deuxième moitié de la joute alors que les patineurs rapides ont démontré leur savoir-faire. Les "jeunes" ont réussi à prendre les devants au milieu de la première période grâce à des buts de Larry Gagné (St-Pierre) et Charles Provost (Voyageurs). Bill Mosienko des "vieux" a cependant réduit l'avance des "jeunes" en comptant une minute après le but de Provost. Henri Turenne (La Broquerie) a porté le compte 3-1 avant que ne prenne fin le premier engagement.

Les "anciens" n'ont mis que 55 secondes au début du deuxième vingt pour réduire la marge des "jeunes" à un but, grâce à un but de Ron Castelaine. C'est à la suite de ce but que le jeu est devenu plus rapide, donc plus intéressant. Avant la fin de la période cependant, les "jeunes étoiles" avaient pourtant porté le compte à 5-2, grâce aux filets de Jean-Guy Tétreault (La Broquerie) et Roger Vermette (Voyageurs).

La troisième période a cependant été la période la plus intéressante; les "vieux" ont ouvert la machine mais ne pouvaient percer la défensive de leurs hôtes. Charles Provost a réussi son deuxième but au tout début de la période. Les "anciens" ont ensuite réduit l'avance des "jeunes" à 6-4, grâce à des buts de Jack Matheson et Ed Mazur, comptés à 30 secondes d'intervalle. Les "jeunes" ont mis fin aux espérances des anciens professionnels en comptant deux buts avant la fin du match.

Pas moins de 1,000 personnes ont assisté à cette joute dont les recettes étaient versées au "Fonds Jean Béliveau". Tel qu'annoncé, les organisateurs avaient obtenu un chandail de Jean Béliveau en guise de prix de présence. Ce gilet a été gagné par Charles Mc Queen.

Voici le sommaire de la partie:

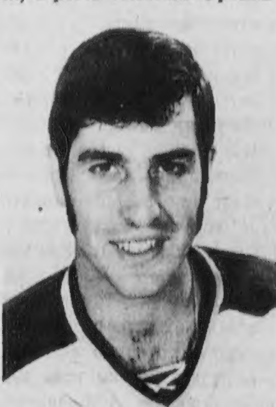
1ère PERIODE
Etoiles: Gagné (Graveline) 10.00
Etoiles: Provost (Tétreault -Graveline) 15.50
Anciens: Mosienko 16.50
Etoiles: Turenne 17.53
Pénalités: Gagnon 8.37; Johnson 9.18.

2e PERIODE
Anciens: Castelaine (Mosienko-Campbell) 0.55
Etoiles: Tétreault 5.04
Etoiles: Vermette (Comeault) 9.24
Pénalités: Muir 2.03; Taillefer 4.25; McCormick 10.44; Wilkinson 11.47; Taillefer 16.13.

3e PERIODE
Etoiles: Provost (Gagnon) 2.29
Anciens: Matheson (Derrett) 4.25
Anciens: Mazur (Matheson) 4.55
Etoiles: Provost (Comeault) 11.18
Etoiles: Danault (Turenne) 17.21
Pénalités: Taillefer 7.28; Wilkinson 14.17; Tétreault 18.49.

NOTULES SPORTIVES

La saison 1970-1971 aura été la saison des records dans la ligue nationale de hockey. Après avoir vu les porte-couleurs des Bruins de Boston établir de nouvelles marques, Jude Drouin, des North Stars du Minnesota, a porté son total de points



Jude DROUIN

au-delà de 65 au cours de la fin de semaine, établissant ainsi un nouveau record du plus grand nombre de points au cours d'une saison pour une recrue, et battant la marque établie il y a deux ans par son co-équipier, Danny Grant. Drouin n'a cependant qu'un point d'avance sur Gilbert Perreault des Sabres de Buffalo. Malgré la tenue remarquable de Jude Drouin, Gilbert Perreault est presqu'assuré d'être choisi recrue de l'année dans la ligue.

*

Les quatre premières positions de la division "ouest" de la ligue nationale ne sont pas encore déterminées, bien que Chicago et Saint-Louis soient maintenant assurés respectivement de la première et de la deuxième place. Par contre, dans l'est, tout est en ordre, et la série "A" opposera les Canadiens aux Bruins de Boston; la logique nous oblige à prévoir une victoire des Bruins, tandis que nos sentiments vont vers l'équipe montréalaise. Dans la série "B", les Rangers de New York devraient disposer des Leafs de Toronto.

*

Saviez-vous que les quatorze clubs de la L.N.H. utilisent, en moyenne, 1,200 rondelles chacun au cours d'une saison régulière. Si l'on multiplie par 14 (soit le nombre d'équipes dans la ligue), on obtient le chiffre impressionnant de 16,800; les rondelles utilisées au cours des parties coûtent en moyenne $1.05; nous n'avons qu'à multiplier ce chiffre par 1,200 pour obtenir le montant dépensé par un club ($1,260.) seulement pour les rondelles. Ceci n'inclut cependant pas les rondelles utilisées au cours des pratiques (environ 1,200 par saison) et qui valent environ 35 cents chacune.

*

Les sportifs ont pu voir à l'oeuvre dimanche soir dernier à l'aréna Bertrand, quelques anciennes jambes de la ligue nationale de hockey. Les trois plus connus étaient les suivants: Bill Mosienko, Eddie Mazur et Bill Juzda. Mosienko, le plus connu, a évolué pour les Black Hawks de Chicago pendant treize saisons; au cours de sa carrière avec Chicago, il a compté 258 buts. Eddie Mazur est un ancien porte-couleurs des Canadiens de Montréal et des Hawks de Chicago. En trois saisons dans la L.N.H., il a compté huit buts. Enfin, Bill Juzda a joué pendant huit saisons avec New York et Toronto et il a compté 14 buts. Pour en revenir à Mosienko, notons qu'il a été choisi à deux reprises sur la deuxième équipe d'étoiles.

ST-PIERRE

Jean-Pierre Parenty, étudiant à l'Institut Collégial de St-Pierre, élève de M. Robert Carrière, participait le 20 mars au tournoi provincial de judo à Portage-la-Prairie. Il y a remporté un premier prix en combat simple et un premier prix en combat double. Le club des sports de St-Pierre est fier des succès de ce jeune athlète.

Les oiseaux utilisateurs d'outils

"On connaît seulement quatre espèces d'oiseaux qui utilisent des outils, lisons-nous dans l'ouvrage de "Comportement des oiseaux" (Collection Poche Couleurs Larousse). Le meilleur exemple est celui du Pinson-Pic des îles Galapagos, qui se sert d'une épine de cactus pour faire sortir les insectes cachés dans les crevasses de l'écorce. Dès qu'un insecte s'échappe, l'oiseau abandonne provisoirement son outil pour saisir la bestiole. Cet oiseau met donc à profit une source de nourriture qui lui resterait inaccessible sans son ingéniosité.

On a découvert il y a peu de temps que le Vautour-Percnoptère se servait de cailloux pour briser les oeufs d'Autruche. L'oiseau choisit une pierre, la prend dans son bec et marche en direction de l'oeuf; puis, se dressant sur ses pattes, il la laisse tomber sur la coquille.

Trois espèces d'oiseaux-jardiniers emploient des pigments végétaux pour orner leurs constructions et deux d'entre elles appliquent ces couleurs avec des "brosses". L'Oiseau-satin se sert d'un tampon d'écorce fibreuse, alors que le Prince Régent emploie des feuilles vertes. D'autres oiseaux tirent parti d'objets qu'ils trouvent pour préparer leur nourriture, quoique dans leur cas il ne s'agisse pas à proprement parler d'outils. Ainsi les Grives musiciennes européennes brisent la coquille des escargots sur des cailloux. Dans le même but, les Goélands laissent tomber du haut des airs les crabes ou mollusques. Le Gypaète barbu de l'Ancien Monde agit de même avec les os dont il consomme la moelle une fois qu'ils ont été brisés sur les rochers.

DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE NO. 14

Etat des Revenus et Dépenses

pour l'année terminée le 31 décembre 1970
(en comparaison du budget de 1970)

REVENUS	Revenus actuels	Evaluation budgétaire	Surplus (Déficit)
Gouvernement du Manitoba	$2,222,473.58	$2,283,244.00	$ (60,770.42)
Gouvernements municipaux	547,482.00	547,482.00	-
Individus	11,390.00	9,500.00	1,890.00
Autres sources	14,473.23	4,350.00	10,123.23
Total des Revenus	$2,795,818.81	$2,844,576.00	$ (48,757.19)
DEPENSES			
Administration - Générale	$ 127,611.81	$ 142,000.00	$ 14,388.19
Administration - Enseignement	100,717.79	99,900.00	(817.79)
Enseignement	1,616,957.28	1,633,780.00	16,822.72
Enseignement - Education des adultes	2,565.55	5,300.00	2,734.45
Fonctionnement et Entretien:			
Edifices scolaires	250,784.07	232,000.00	(18,784.07)
Autres édifices	3,459.60	4,000.00	540.40
Transport des élèves	279,871.34	323,500.00	43,628.66
Capital: Service de la dette	329,357.94	329,358.00	.06
Autobus scolaires	12,621.88	14,200.00	1,578.12
Autres	35,872.69	37,538.00	1,665.31
Total des Dépenses	$2,759,819.95	$2,821,576.00	61,756.05
SURPLUS pour l'année	$ 35,998.86	$ 23,000.00	$ 12,998.86

Les chiffres ci-dessus sont extraits du rapport financier qui a été préparé et vérifié par Forest, Guenette et Cie, comptables agréés. On peut obtenir de plus amples renseignements au bureau de la division à Ste-Anne, Manitoba.